HAL
open science

Réalisation d'outils pour la création d'un centre de documentation pour plasticiens

Colin Verhille

To cite this version:

Colin Verhille. Réalisation d'outils pour la création d'un centre de documentation pour plasticiens. Sciences de l'information et de la communication. 2004. dumas-01692315

HAL Id: dumas-01692315

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01692315v1

Submitted on 25 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

04 S ASS

VER

Colin VERHILLE

la malterie

MASTER 1, MENTION SID
(Sciences de l'Information et du Document)

MÉMOIRE DE STAGE ET RECHERCHE
Mission effectuée du 12 mars au 1er août

à
LA MALTERIE
42 rue Kühlmann, 59000 LILLE

Réalisation d'outils pour la création d'un centre de documentation pour plasticiens

Sous la direction de :

M. Ismaïl TIMIMI (responsable universitaire)
M. Laurent MOSZKOWICZ (tuteur professionnel)

Soutenu le 22 septembre 2004 à l'UFR IDIST
Université Charles de Gaulle, Lille 3 (Campus Pont de Bois)
BP 49, 59650 Villeneuve d'Ascq Cedex

Année universitaire 2003/2004

B.U.C. LILLE 3
D 021 709214 5

2005 * 296
CASS VER

Table des matières

Introduction :.....p.4

État de l'art plastique

I. Un secteur complexe aux multiples acteurs

1. La situation des artistes plasticiens.....p.5

2. Les institutions.....p.6
   a. La Délégation aux Arts Plastiques (DAP).....p.6
   b. La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).....p.7
   c. Le Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC).....p.8
   d. Deux structures au statut particulier : La Maison des artistes et l'AGESSA.....p.9

3. Les associations.....p.10
   a. La Fédération des Réseaux et Associations d'Artistes Plasticiens (FRAAP)...p.10
   b. La Pomme à Tout Faire.....p.11
   c. L'H du siège et l'association Acte de Naissance.....p.12
   d. L'association Les Relieurs.....p.12

II. La politique de l'art plastique et son évolution dans le temps.....p.13

Présentation de La Malterie

I. **Présentation générale**.....p.15

II. **Présentation du projet de structure de conseil et d'accompagnement**.....p.16

1. Étude liminaire.....p.16
2. le projet concret au sein de La Malterie.....p.17
3. Une volonté d'implication des bénéficiaires de ce service.....p.18
4. Les partenaires.....p.19

Déroulement du stage

I. **Définition de la mission**.....p.21

II. **Du 12 mars au 1er juin : évaluation des ressources existantes.**

1. Classement des ressources documentaires disponibles.....p.22
2. Élaboration des premiers outils.....p.23
3. Une phase de conception et de réflexion autour du projet.....p.24
4. Les imprévus.....p.25
5. L'implication dans le projet externe au rôle de stagiaire documentaliste.....p.26

III. **Du 1er juin au 1er août : réalisation des outils**

1. Centralisation des ressources et outils informationnels de La Malterie.....p.27

2. Aménagement de l'espace et réflexion sur la stratégie de présentation du fonds....p.29
   a. L'espace.....p.29
   b. Le fonds.....p.29
   c. Faire vivre le lieu.....p.30

3. Élaboration des outils informatiques en accès libre.....p.31
   a. La sélection et l'organisation de sites web. p.31
   b. La base de données d'artistes. p.32
      - Les éléments expliquant le lancement de ce projet imprévu.....p.32
      - La phase de réalisation.....p.34
      - Un chantier mal conduit.....p.36

Les réalisations

Les bases mises en place :

1. Les bases « adhérents » et « fichiers com ».....p.38
2. La base « artistes ».....p.40
3. détails de la base « artistes ».....p.41

Les perspectives du projet

I. L'ouverture de l'espace d'information et de soutien.....p.44

II. Deux évènements majeurs à la Maison Folie de Wazemmes.....p.44

1. Carte Blanche à La Malterie.....p.44
2. Les secondes Rencontres Nationales d'Artistes Plasticiens.....p.44

III. Un nouveau projet en gestation : le kiosque mobile.....p.45

IV. Une répercussion inattendue du projet.....p.45

Conclusion.....p.47

Annexes.....p.48

Bibliographie

Introduction

Le stage qui est à l'origine de la rédaction de ce mémoire s'est inscrit dans la phase de réalisation d'un projet lancé en 2001. Laurent Moszkowicz, artiste plasticien, chef de projet culturel et habitué des initiatives associatives, a commencé à cette époque une vaste étude des conditions d'exercice et d'insertion socioprofessionnelle des artistes plasticiens. Les résultats ont confirmé les hypothèses. Ce secteur méconnu souffre d'un manque complet de statut, et du manque d'intérêt du public, ce qui crée des situations très préoccupantes, comme l'augmentation du nombre d'artistes « Rmistes », et la précarisation de personnes pourtant très actives et productives. Le cadre législatif qui permettrait d'apporter des éléments d'amélioration n'est que rarement respecté. L'image est gratuite et les artistes bénévoles. Depuis quelques années, les associations de plasticiens tentent de se fédérer pour être entendues, et les initiatives se multiplient pour soutenir les artistes contemporains. À La Malterie, c'est la forme d'un espace d'information et de soutien des artistes qui a été choisie, mettant l'accent sur une politique d'information et de communication, en créant des outils documentaires collectifs.

Quel rôle la documentation peut-elle jouer au sein de cette problématique sociale ? Quels outils créer pour apporter un soutien effectif aux artistes, quand les moyens institutionnels ne semblent pas appropriés ?

Pour répondre à ces questions, il est nécessaire de commencer par se mettre à la place de l'artiste, et de tenter de comprendre l'ensemble très complexe de facteurs qui viennent influer sur sa pratique et ses conditions de travail, en les mettant en perspective par un examen rapide des grandes lignes de la politique artistique des vingt dernières années. Par ailleurs, la connaissance de la situation et des missions de La Malterie, et plus spécifiquement du secteur arts plastiques, permet de déterminer les volontés engagées, et le cadre de travail, avec ses contraintes. Le stage s'est déroulé en deux phases distinctes, une période d'étude, de réflexion et de définition des moyens précédant la phase active, dont l'objet principal a été la mise en place d'outils informatiques de gestion de l'information. La principale réalisation, une base de données d'artistes, a été très instructive, car elle a été génératrice de compétences techniques. Au développement de cet espace d'information et de soutien succèdent de nombreuses perspectives, de nouveaux chantiers, dans une volonté sans cesse renouvelée de servir le monde de l'art contemporain.

État des arts plastiques

I. Un secteur complexe aux multiples acteurs

2. La situation des artistes plasticiens

Par nature, la profession d'artiste échappe souvent aux critères et structures institués dans la plupart des secteurs d'activité. La recherche d'un contrat à durée indéterminée (C.D.I.) est illusoire, car cette activité vise bien souvent à la création d'une valeur difficilement évaluable en termes marchands, qui ne représente que très rarement un service durable à long terme. Depuis une quarantaine d'années, des dispositions ont été prises par les pouvoirs publics et notamment par l'État pour encadrer les artistes et leur donner la possibilité de pratiquer leur art au sein de la société. On a vu apparaître des dispositifs de perception des droits financiers tels que la SACEM pour la musique, de nouveaux statuts tels que celui des intermittents du spectacle dans le domaine des arts vivants. On a tenté de généraliser la contractualisation de l'acte artistique afin de garantir une rémunération, en appliquant au mieux les législations existantes régissant les droits d'auteur, de présentation ou de reproduction. Il a été permis par exemple de facturer certaines prestations en honoraires, à l'instar des professions libérales. Au sein de ce paysage, un domaine est resté en grande partie oublié : les arts plastiques.

En effet, il n'existe pas de statut défini pour les artistes plasticiens. L'art contemporain conserve une image élitiste et glacée, et ne touche qu'un public très restreint. Mais derrière ce vernis se trouvent des artistes passionnés mais souvent méconnus, isolés, dont l'insertion socioprofessionnelle répond rarement aux critères de confort et de sécurité qui ont cours dans les autres secteurs d'activité. La situation des artistes plasticiens s'insère difficilement dans les structures législatives existantes. Pour reprendre la formulation de Benoît Dubourdieu[1], auteur d'une thèse sur le statut d'artiste, « le droit de la protection sociale, droit de la protection contre les risques liés à la pratique

---

1. DUBOURDIEU Benoît. *Le statut social de l'artiste, thèse pour obtenir le grade de Docteur de l'Université Panthéon-Assas (Paris II).* 1998. Sous la direction de Bernard Teyssié. Conclusion générale, titre second- l'activité artistique, source d'une protection sociale. [ressource en ligne] Imprimé le10 juin 2002.
URL :<http://www.u-paris2.fr/ldsocial/thèses/thbd4.html>

d'une activité, risques sociaux et risques de chômage, obéit à une logique propre, d'après les critères qu'elle emprunte au droit de la propriété littéraire et artistique, au droit du travail, au droit fiscal. Cette multiplicité est source de conflits entre régimes, donc d'incertitude ».

L'analyse des résultats du questionnaire largement distribué par Laurent Moszkowicz en 2003 montre que les situations et les choix de vie des artistes varient énormément, mais un constat s'impose : la majorité des personnes sondées ressentent un fort besoin d'information et d'accompagnement de leur activité. En l'absence de cadre défini, les plasticiens doivent naviguer seuls au sein d'un univers très complexe, où interviennent de nombreuses institutions, mais aussi des associations, des entreprises et des dispositifs temporaires. Il faut qu'ils créent, bien sûr, mais au-delà ils doivent se former, défendre leur droit, se promouvoir, savoir s'associer et vendre. L'image de l'artiste qui reste dans son atelier, totalement coupé du monde, en espérant vendre ses toiles en galerie n'est plus d'actualité. L'art évolue et a perdu de sa valeur marchande. Rares sont ceux qui vivent du produit de leur pratique. À présent, la maîtrise de l'environnement informationnel fait partie des facteurs déterminants de la pratique artistique.

3. Les institutions

La politique culturelle nationale dépend du ministère de la culture. Les orientations concernant l'art contemporain sont gérées par la Délégation aux Arts Plastiques (DAP), qui travaille en collaboration étroite avec les institutions locales et régionales. Ainsi les priorités nationales peuvent être adaptées aux situations particulières très variées que l'on trouve sur le territoire français. En effet, on imagine aisément que les besoins culturels ne sont pas les mêmes en milieu urbain qu'en milieu rural, car il existe de grandes disparités de sensibilisation, d'équipement et de densité.

a. La Délégation aux Arts Plastiques (DAP)

La DAP représente l'État dans le domaine des arts plastiques. C'est elle qui définit la politique nationale, et qui est chargée de la mettre en oeuvre. Elle s'occupe de tous les secteurs touchant à la vie artistique : « l'incitation à la création, l'aide aux créateurs, les acquisitions et commandes, la formation, ainsi que par la diffusion auprès du public de toutes les formes de l'expression plastique, telles que la peinture, la sculpture, les arts

graphiques, la photographie, les métiers d'art, la création industrielle, la mode, les vidéogrammes, et images de synthèse. »[2]

Elle a sous sa tutelle « le Centre national des arts plastiques, l'Académie de France à Rome, l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts, l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs, l'Ecole nationale supérieure de création industrielle et le Centre national de la photographie. »[3] Elle veille à la conservation du patrimoine qui y a été placé, et contrôle la qualité pédagogique des enseignements qui y sont dispensés, comme dans toutes les écoles d'art habilitées.

Un des secteurs de la DAP est chargé du statut des artistes. Il traite des règlements et législations influant sur les pratiques et les professions présentes dans le domaine de l'art contemporain, et tente de mettre en place des formations. Ces questions étant extrêmement complexes, il possède également une mission d'information du public. La réalisation la plus visible de cette mission a été produite par le Centre National des Arts Plastiques, qui a mis en ligne un centre de ressources très riche[4], avec des réponses aux questions les plus communes. L'examen de la variété des sujets abordés et des dispositifs entrant en jeu donne une idée de la difficulté pour un artiste de maîtriser tous les facteurs intervenant dans ses conditions d'exercice.

Pour s'assurer de la cohérence de l'application de ses directives nationales, la DAP collabore avec les institutions régionales telles que les DRAC, et les FRAC, chargées d'adapter la politique globale aux conditions particulières locales.

b. La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)

La DRAC est une importante source de subventions pour les porteurs de projets culturels. Depuis 1977, elle représente le ministère de la culture en région. Sous l'autorité du préfet de région, elle est chargée d'appliquer les priorités définies au niveau national, en les adaptant aux particularités locales. Ces axes de travail sont « l'aménagement du territoire et l'élargissement des publics, l'éducation artistique et culturelle, [et] l'économie culturelle. ».[5] Ses missions couvrent tous les champs d'action du ministère, c'est-à-dire le patrimoine, les musées, les archives, le livre et la lecture publique, la musique et la danse, le théâtre et les spectacles, la culture scientifique et technique, les arts plastiques, le

---

[2] Centre National des Arts Plastiques. *CNAP.FR.* [document en ligne].URL :<http://www.cnap.fr/>
[3] ibid
[4] ibid
[5] Ministère de la Culture. *Rôles et Missions des Drac.* [Document en ligne].URL : < http://www.culture.gouv.fr/culture/regions/role.htm>

cinéma et l'audiovisuel. Elle est donc divisée en secteurs possédant chacun un domaine de compétence. Plus qu'une simple source de soutien financier ciblé, elle possède également un rôle d'expertise et de conseil auprès des structures culturelles.

Le secteur des arts plastiques s'est donné comme priorité « l'aide à la diffusion, le soutien à la création et à la formation ». Dans le Nord-Pas-de-Calais, il est représenté par Françoise Dubois, conseillère aux arts plastiques, qui suit de près les actions culturelles régionales, et constitue un des principaux interlocuteurs des structures artistiques.

Le travail des conseillers aux arts plastiques et leur orientation a une influence majeure sur la vie culturelle régionale et sur le travail des artistes contemporains. Le fait qu'une personne unique soit investie d'une si grande influence ressort comme une critique majeure du système actuel par les artistes dans le compte-rendu de la rencontre entre plasticiens et partis politiques qui s'est tenue le 18 septembre 2003 à la Villette, à l'occasion des Premières Rencontres Nationales des Artistes Plasticiens organisées par la FRAAP (Fédération des Réseaux et Associations d'Artistes Plasticiens). [6]

c. Le Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC)

Le Frac Nord-Pas-de-Calais a été créé en 1982, et se situe actuellement dans les locaux de l'ancien hôpital de Dunkerque. Sa mission s'inscrit dans le cadre de la politique de commande publique mise en place dans les années 80. L'effet recherché est double, se situant à la fois du côté de l'offre et de la demande. Les acquisitions ont pour but de stimuler la création et de dynamiser le marché de l'art. La collection ainsi créée (550 oeuvres) est diffusée dans la région et à l'étranger, afin d'animer le réseau d'art contemporain. Le Frac remplit également un rôle de sensibilisation, proposant ses services pour des interventions en milieu hospitalier, scolaire ou carcéral, et permettant l'organisation de journées de sensibilisation autour de la collection, en partenariat avec les collectivités locales, et les différents lieux de diffusion (centre culturels, musées, associations...).

Il est frappant de constater que si ce dispositif remplit une importante mission d'aménagement du territoire et de sensibilisation du public, son action en direction de la communauté artistique régionale est restée assez limitée. En effet, la collection, très importante, ne comprend que 13 oeuvres d'artistes régionaux, alors que le Nord est une

[6] FRAAP. *Artistes et partis politiques, une rencontre inattendue.* Transcription du débat du 18 septembre 2003 aux 1ères Rencontres nationales des artistes plasticiens. [ressource en ligne].
URL : < http://www.fraap.org/article.php3?id_article=135>

région comprenant un nombre d'écoles d'art hors du commun (5 écoles dans le même département).

Par ailleurs, la diffusion du fonds d'œuvres est soumise à des règles et des normes très contraignantes, ce qui limite l'impact du dispositif. Le Frac refusera d'organiser une manifestation dans une école si le lieu proposé ne répond pas à toutes les normes définies. Cela exclut d'emblée les établissements trop vétustes, ou situés dans des communes disposant de peu de moyens.

d. Deux structures au statut particulier : La Maison des Artistes et l'AGESSA

La tâche institutionnelle de la gestion de la sécurité sociale des artistes a été confiée à ces deux associations.

- La Maison des Artistes

Créée en 1952 par des artistes, cette association de loi 1901 s'est vue confier la gestion de la sécurité sociale des artistes auteurs d'œuvres graphiques et plastiques depuis 1965, car sa principale mission était la solidarité envers les artistes. Son statut reste celui d'une association, elle est indépendante de la Sécurité Sociale, mais bénéficie d'une habilitation de gestion du régime de protection par arrêté interministériel. Pour cela, elle a changé ses statuts en concertation avec les pouvoirs publics, en se dotant de services administratifs. Du fait de sa position privilégiée, il lui a également été confié le recensement des professionnels dans le domaine. Elle exerce également des services de conseil juridique gratuit auprès d'avocats, et informe les professionnels et les institutions par la publication de *La Lettre de la Maison des Artistes.*

Depuis quelques temps, cette structure est en crise, et il est difficile de trouver des informations précises sur ce qui s'y passe. Le président de l'association, avocat de profession, se serait lui-même rémunéré avec une largesse hors du commun, et aurait détourné une bonne partie des sommes destinées à être reversées en aide sociale. Le bureau a été dissout, et des batailles juridiques ont lieu dans l'ombre.

- L'AGESSA

La création de l'AGESSA a été initiée entre autres par les sociétés d'auteurs telles que la SACD, la SACEM et la SGDL. Elle fait suite à une loi adoptée en 1975 qui visait à

créer un régime de Sécurité Sociale spécifique aux activités de création. La Maison des Artistes a continué sa mission auprès des créateurs d'œuvres graphiques et plastiques, et l'AGESSA est devenue l'intermédiaire entre la Sécurité Sociale et les auteurs de créations littéraires, dramatiques, musicales, audiovisuelles, et photographiques. L'évolution des pratiques artistiques a entraîné des plasticiens à y souscrire, puisque la frontière entre arts plastiques, photographie, audiovisuel ou multimédia a tendance à s'estomper. Cette association est placée sous la double tutelle du Ministère des Affaires Sociales, du Travail et de la Solidarité et du Ministère de la Culture et de la Communication.

Ces dispositifs institutionnels sont complétés par des diverses aides, subventions et bourses proposées par d'autres structures, comme par exemple le Fonds Social Européen (FSE), qui soutient certaines initiatives associatives. Globalement, les artistes semblent assez mal informés sur leur place au sein de cette organisation. On peut avancer plusieurs hypothèses sur les causes de cette situation. Tout d'abord, comme on l'a déjà dit, les dispositifs entrant en jeu sont très variés. La pratique artistique rentre dans le cadre juridique du code du travail, du code de la propriété intellectuelle, du droit fiscal... entraînant des situations très complexes à aborder dans leur globalité. De plus, de nombreux artistes se placent dans une position marginale qui les rend distants par rapport à des institutions qu'ils perçoivent souvent comme une contrainte plutôt que comme un soutien. Il n'est pas rare qu'ils doivent recourir à la pluriactivité, en exerçant une activité alimentaire leur prenant beaucoup de temps, et ils peinent à s'investir dans des recherches d'information et des démarches administratives lourdes. De plus en plus, des associations se créent pour encadrer les artistes, mutualiser les informations et les moyens, et structurer des démarches plus proches des évolutions quotidiennes de la création.

4. Les associations

Les associations et collectifs d'artistes plasticiens occupent une place fondamentale dans la vie culturelle et artistique française. Sur tout le territoire, ces structures gèrent les lieux de travail, organisent des évènements, des manifestations. Elles sont la concrétisation directe des démarches des artistes eux-mêmes, et par leur souplesse et leur diversité, contribuent à enrichir et faire évoluer le paysage de l'art contemporain. Mais elles sont souvent méconnues et peinent à se financer. Ce constat a fait naître une volonté de fédération, afin de permettre aux acteurs de la vie culturelle d'influer sur la politique

globale, et de faire entendre une voix différente de celle des institutions, trop éloignées des réalités de la création.

a. La Fédération des Réseaux et Associations d'Artistes Plasticiens (FRAAP)

Cette fédération nationale est ouverte à toutes les associations et collectifs d'artistes plasticiens, dans le but de créer une structure de diffusion de l'information, de communication et de propositions autour des expériences et des recherches actuelles. Elle espère ainsi décloisonner le monde artistique pour favoriser les échanges et faire apparaître les aspirations communes, en se constituant comme porte-parole auprès des pouvoirs publics. Elle est très active et a notamment rebondi sur la crise du statut des intermittents du spectacle pour mettre l'accent sur l'absence de statut professionnel des plasticiens. Le 18 septembre 2003 a été organisée une rencontre avec des représentants des principaux partis politiques dans le cadre des Premières Rencontres Nationales des Artistes Plasticiens à La Villette. Le but était de faire connaître la situation des artistes, pour faire entendre quelques revendications fondamentales comme l'accès à la formation continue, ou le droit d'accès à la propriété des lieux de travail.

La FRAAP suit de près les initiatives locales au service des artistes, et Antoine Perrot, président de cette structure, est venu s'intéresser au projet de La Malterie, une des associations adhérentes. Il est encourageant de constater que de plus en plus de réalisations visent à aider les artistes à s'informer et se former, pour contrebalancer leur isolement et leur manque de statut.

b. La Pomme à Tout Faire

Cette association localisée à Arras a été initiée par la volonté du département du Pas-de-Calais, qui souhaite mettre en valeur et développer le patrimoine culturel de son territoire. Ses réalisations montrent une prise de conscience de l'influence bénéfique de la circulation de l'information et de la documentation sur les conditions d'exercice des artistes et donc sur l'art. Une lettre d'information électronique est largement diffusée pour médiatiser l'actualité de l'art contemporain, traitant aussi bien des sites d'artistes que de l'évolution des réflexions sur les statuts ou les appels à projet. La Pomme à Tout Faire est également à l'origine de publications comme le *Guide pratique de l'artiste plasticien*, qui récapitule clairement nombre de réponses à des questions importantes comme les procédures de déclaration d'activité, les obligations fiscales ou les droits d'auteur. Leur

action comprend également des études sur les résidences d'artistes et sur les fonds d'art locaux. Un centre de ressources est accessible sur rendez-vous dans leurs locaux, et ils accompagnent et soutiennent des projets comme la mise en place d'ateliers de pratique, ou des aides à la coordination de politique culturelle dans les collectivités.

c. L'H du siège et l'association Acte de Naissance

Cette association valenciennoise installée dans les locaux d'une ancienne menuiserie a développé des activités proches de celles de La Malterie. Gérée par des artistes, elle dispose d'un vaste lieu d'exposition, et d'ateliers d'artistes. Fait rare, elle s'engage à rémunérer les artistes exposants et l'accès est donc payant. Leur grande compétence et leur exigence de qualité en a fait un lieu majeur de l'art contemporain du Nord. Des archives sur la vie artistique régionale sont disponibles, et des ressources utiles aux artistes sont en préparation.

d. L'association Les Relieurs

Cette association créée en 2000 a pour but de créer un réseau des centres de ressources en art, afin d'harmoniser et de mettre en valeur leur travail par une concertation générale. Ils regroupent des structures proposant des services très différents, comme la bibliothèque du Musée des Beaux-arts de Lille ou le centre de ressources spécialisé en art vidéo de l'association Heure Exquise !

Cette liste d'exemples, loin d'être exhaustive, montre l'émergence de pratiques nouvelle dans le monde de l'art, qui tente de se fédérer, et met l'accent sur l'importance de la communication et de la gestion de l'information. Les problématiques soulevées autour de l'art contemporain peuvent bien souvent être abordées d'un point de vue documentaire. L'image artistique ne devient-elle pas un document ? Un grand débat est organisé autour du piratage de la musique, mais il est étonnant de constater qu'on remet moins en cause la gratuité de l'image, alors qu'il existe des lois sur les droits d'auteur, qui ne sont que rarement appliquées. On paie pour aller à un concert, mais une exposition est gratuite. Une

des solutions choisies pour tenter de remédier à ce problème, qui menace la survie de tout un secteur artistique très dynamique, est de créer des réseaux d'information, de mutualiser les expériences, et de partager les compétences. Le projet de La Malterie s'inclut dans ce cadre.

II. La politique des arts plastiques et son évolution dans le temps

La vie artistique s'est vue complètement bouleversée en peu de temps. Le modèle de l'artiste peintre qui vit de la vente de ses œuvres est révolu. Cette évolution s'explique par une mutation du concept d'arts plastiques, de changements dans l'économie artistique, et de la politique culturelle de ces dernières années, chacun de ces éléments étant lié.

Pendant longtemps, le terme « arts plastiques » était plus ou moins synonyme de « peinture et dessin ». Pendant les années 80, cette conception a été totalement remise en cause, elle s'est élargie jusqu'à inclure la photographie, le design, certaines expérimentations dans l'espace, l'infographie, le multimédia... A tel point que certains préfèrent maintenant utiliser le terme d' « arts visuels ». L'expérimentation et les croisements se sont généralisés, et la plupart des artistes actuels ne se cantonnent pas à une seule discipline, mais rassemblent des disciplines jusque là distinctes. Des démarches non marchandes se sont développées, comme les « performances », créant une valeur artistique inscrite dans l'instant, échappant par essence aux cadres définis.

La production de l'art contemporain évolue constamment, sans cesse en invention, mais le problème qui se pose est que cette production peine à être consommée. Le public est peu nombreux, et les acheteurs encore plus. Ce qui ne signifie pas que la recherche plastique soit inutile ou uniquement centrée sur elle-même. Il suffit de regarder autour de soi, dans la publicité, sur Internet, dans chaque objet qui nous entoure, pour mesurer son impact indirect sur notre quotidien. L'image est omniprésente, et ne peut se passer de ces artistes qui inventent de nouvelles esthétiques.

Les pouvoirs publics des années 80 ont donc mis en place des dispositifs pour soutenir la création, et pallier au manque de demande. Une vaste politique de commande publique a été mise en œuvre, en même temps qu'on incitait au mécénat, et ce sont des milliers d'œuvres qui sont venues alimenter les collections des Fonds Régionaux d'Art Contemporain et les Fonds Nationaux d'Art Contemporain. Le but était de relancer le marché en même temps qu'on soutenait la création.

On a vu la création du FIACRE, Fonds d'incitation à la création, sous l'autorité du Centre National des Arts Plastiques, dont les bénéficiaires se voient allouer une bourse au montant maximal de 7600 euros. Depuis 1993, les fonds de ce dispositif ont été confiés à la région et sont donc gérés par les conseillers aux arts plastiques.

Ces actions ont eu un effet positif sur la rémunération des artistes, mais le problème du manque d'intérêt du public reste le même, tandis que l'art continue à se définir en opposition aux systèmes marchands. Les subventions et les aides à la création ne peuvent

suffire à faire vivre l'ensemble des plasticiens, et on a vu émerger une « culture du RMI ». Parmi les personnes ayant répondu au questionnaire de 2002, plus d'un quart étaient placées sous ce régime, qui est la solution la plus couramment choisie par ceux qui estiment que l'exercice de leur art ne leur permet pas d'avoir d'autre activité.

Depuis quelques années, l'accent a donc été mis sur la sensibilisation des publics, notamment par l'action des FRAC qui permettent à beaucoup de lieux de diffusion d'organiser des journées de découverte autour de leur fonds. Par ailleurs, la commission Lang/Tasca tente de développer les ateliers de pratique, par le soutien financier du Conseil Général ou du Ministère de la Culture.

Présentation de La Malterie

I. Présentation générale

Située au sud du quartier de Wazemmes, à Lille, La Malterie fut un lieu avant d'être une association. Ce bâtiment de 2500 m² faisait partie de l'ancienne brasserie Delahaye, fondée en 1876. Comme son nom l'indique, c'est là qu'était traité le malt servant à la fabrication de la bière. Cette fonction industrielle a dicté sa particularité architecturale : des plafonds voûtés très bas, et très peu d'ouvertures.

En 1995, ce bâtiment était une friche industrielle quand quelques artistes décident de se former en association et d'investir les lieux. Les débuts du projet furent difficiles, et la structure dut fermer ses portes au public pendant un an et demi pour effectuer les travaux nécessaires afin de répondre aux normes de sécurité. Le lieu a évolué et le projet s'est fortifié.

L'espace a été aménagé pour devenir un lieu de création et d'expérimentation artistique : 26 ateliers et 5 studios de répétition accueillent en permanence des créateurs. Un dispositif d'accueil en résidence a également été mis en place, avec notamment le plateau de création interdisciplinaire de 350 m² (tout le dernier étage, avec un plafond plus haut permettant des installations importantes et des chorégraphies dans l'espace) et les trois ateliers collectifs spécialisés (un laboratoire de développement photographique, un atelier de sérigraphie/gravure, et un studio de création sonore). Il est envisagé de développer un espace consacré aux pratiques numériques.

Le rez-de-chaussée est dédié à la diffusion et à l'accueil du public. La salle de concert et de spectacle peut accueillir jusqu'à 140 personnes, et elle communique avec la salle d'exposition de 70 m². Une partie du premier étage accueille un espace de rencontres et d'information, où le centre de ressources voisine la salle commune servant de lieu d'expression, de cantine, ou de salle de réunion, selon les besoins.

L'équipe salariée est composée de cinq personnes (régie/coordination, administration, responsable arts plastiques, résidences/communication, et documentaliste/conseil), mais le projet implique de nombreux acteurs, et accueille notamment les activités de 120 artistes/membres ordinaires dont 9 associations. Les membres actifs se répartissent en 8 associations co-réalisatrices de manifestations (une centaine de personnes). Une équipe bénévole importante aide à gérer les lieux et travaille sur des projets ponctuels. Durant la

dernière année scolaire, un public de plus de 1450 adhérents différents a participé aux évènements organisés.

Le projet de La Malterie s'articule autour de trois axes de travail : le soutien à la création, la diffusion, et le conseil et l'accompagnement des artistes.

Le premier secteur est le soutien à la création. La Malterie souhaite favoriser l'émergence de nouvelles formes artistiques en encourageant la recherche et l'expérimentation dans l'ensemble des pratiques de la création contemporaine. Leur politique interne n'exclut aucune discipline *a priori*, et incite à la transdisciplinarité, aux échanges. La location d'ateliers répond à un besoin important des artistes de la région, qui souffrent du manque de lieux de travail adaptés. Par ailleurs, l'accueil en résidence permet l'accompagnement de projets de recherche, apportant une tranquillité matérielle et permettant un suivi enrichissant.

La politique de diffusion cherche à promouvoir les démarches innovantes et à en démocratiser l'accès. Les associations résidentes sont autonomes, et sont accompagnées dans leurs activités, notamment par la prise en charge partielle des frais inhérents aux manifestations (gestion du bar, entretien de la salle, SACEM, promotion). En matière d'arts plastiques, la politique de diffusion est définie par le Conseil Artistique Consultatif, composé d'artistes, et dirigé par Laurent Moszkowicz.

La Malterie crée également des évènements autour de pratiques marginales ou nouvelles, telles que la poésie sonore, ou la performance, afin de soutenir le développement de ces formes d'art méconnues.

Le stage dont il est ici question s'est déroulé dans le cadre de la mise en place de la structure d'accompagnement et de conseil des acteurs de la recherche plastique. Ce secteur est développé depuis deux ans, par le biais de la création du centre de documentation publique, de la plate-forme de mutualisation des informations, et de l'espace de conseil.

II. Présentation du projet de structure de conseil et d'accompagnement

1. Étude préalable

Laurent Moszkowicz s'est investi dans de nombreux projets associatifs autour des arts plastiques. Ces activités l'ont naturellement conduit à s'intéresser au statut des artistes plasticiens. Après avoir suivi une formation de conduite de projet culturel, il a lancé une étude sur ce sujet, pour définir un projet correspondant aux besoins de la communauté artistique régionale. Un premier questionnaire a été diffusé largement en 2002, soutenu par

Françoise Dubois de la DRAC, et par des écoles d'art qui ont mis à disposition des listes d'anciens élèves pour l'envoi. Le taux de réponse a été très encourageant, si l'on prend en considération le fait que les questions étaient nombreuses, et que le retour nécessitait de renvoyer le document en l'affranchissant.

L'étude était articulée autour de deux problématiques principales : pourquoi ne peut-on pas vivre complètement de sa création ? De quelles conditions un artiste a-t-il besoin, pour qu'il puisse avancer dans son travail ? Elle venait confirmer les hypothèses formulées, qui étaient que la multi-activité professionnelle n'est pas conciliable avec le désir de produire et de vivre de sa pratique artistique, que les artistes n'ont pas les conditions matérielles nécessaires pour avancer dans leur production, et qu'ils ne se fédèrent pas et ne savent pas se repérer dans les milieux culturels et artistiques.

Cette dernière constatation se basait sur le fait que les artistes déclarent n'avoir pas suffisamment été formé au passage à la vie professionnelle durant leurs études, et n'ont souvent pas connaissance de lieux ressources autres que la DRAC et les écoles d'art. Beaucoup craignent de s'investir dans des associations ou des collectifs, de peur de perdre leur identité personnelle sur le marché et de devoir faire des compromis artistiques. Ils se retrouvent donc isolés, sans source d'information ou d'accompagnement. Par ailleurs, il est indéniable que cette marginalisation est accentuée par un certain « refus de l'institutionnel » mis en évidence par Fabrice Lextrait lors de son étude qui avait pour objectif « d'appréhender et de rendre plus explicites les fondements communs » de projets, « posant de manière originale et singulière la question des conditions de production et donc de réception de l'acte artistique »[7]. Ces démarches artistiques émergeantes s'approprient des lieux ruraux, des friches industrielles, des « squats », s'éloignant des structures prévues, et développant un aspect social et humain en réaction par rapport aux politiques globales. Dans ces conditions, les dispositifs d'encadrement professionnel, pour être efficaces, doivent se construire au sein même du milieu en question. Les initiatives institutionnelles, aussi bien conçues soient-elles, souffriront toujours de cette distance.

2. Le projet concret au sein de La Malterie

C'est en tirant les enseignements de ces résultats qu'a été lancé le projet d'établir au sein de La Malterie une structure de conseil et d'accompagnement, concrétisée par :

[7] Cité par Laurent Moszkovic. In *Commande concernant les conditions de professionnalisation et d'insertion économique des artistes, créateurs et plasticiens en Région Nord Pas de Calais.* Lille, 2001.

- La mise en place du centre de documentation public, abordant de la façon la plus exhaustive possible toutes les questions relatives à l'activité artistique visuelle, et proposant un accès informatique structuré avec notamment une très large sélection de sites web utiles. Les documents mis à disposition traitent de l'activité professionnelle d'artiste, de la formation, des dispositifs institutionnels, des lieux de diffusion... Mais il a été décidé de ne pas proposer de livres d'art ou de manuels, car ce type de ressource est déjà largement proposé, au Fresnoy, au musée des Beaux arts, à l'ARIAP, et dans bien d'autres lieux.
- La création d'un espace de conseil animé par le personnel de La Malterie et plus spécifiquement par la documentaliste, disposant de toutes les informations et compétences nécessaires de par son activité. Les acteurs du projet se sont placés depuis longtemps dans une perspective d'écoute et de dialogue avec les artistes, afin de prendre conscience de toutes les trajectoires et situations possibles, et de pouvoir compléter la connaissance acquise dans la recherche d'information par une dimension humaine et la comparaison des discours individuels.
- Le développement d'une plate-forme de mutualisation des informations. La Malterie reçoit beaucoup d'informations provenant de diverses sources, qui ne touchent pas forcément les artistes. Il s'agit d'appels d'offres, d'informations juridiques, d'appels à résidences, d'offres d'emploi... Émanant d'institutions, de structures associatives ou même d'individus. La mutualisation passe par plusieurs vecteurs. Un espace d'affichage est réservé au premier étage, à côté des boîtes aux lettres et de l'espace de vie commune, passage obligé sur le chemin du centre de ressources. Les informations majeures peuvent être distribuées dans les ateliers. Enfin, La Malterie recense le plus d'artistes possibles, en alimentant une base de données permettant d'effectuer des envois électroniques par critères. Ainsi, il est possible de n'envoyer une offre d'emploi qu'aux personnes concernées.

3. Une volonté d'implication des bénéficiaires de ce service

Dans toutes les étapes de l'élaboration de ce projet, une forte volonté d'implication des artistes est exprimée. La mise en place d'un outil performant ne saurait se faire de façon isolée, c'est la capitalisation de toutes les expériences et situations individuelles que recouvre le terme d' « artiste » qui permet de définir les buts à atteindre. Cette implication est concrétisée par la mise en place de dialogues, par l'ouverture aux suggestions, mais aussi par une communication autour du projet, et la pérennisation de dispositifs de mise à

jour. Une partie du centre de ressources est dédiée à la promotion des artistes, par la création de dossiers, et la mise à disposition de la base de données, comportant des visuels, et une présentation succincte de leur activité. Ce sont les artistes eux-mêmes qui sont logiquement invités à définir le contenu de cette information, et de sa mise à jour. Par cette démarche, ils rentrent dans un processus actif qui met en lumière que ce lieu est un service qui leur est proposé, mais qui n'existe que par leur participation commune.

Cette dimension a été accueillie très positivement par les personnes qui ont participé à l'élaboration du dispositif. Ils y voient la possibilité de créer des outils réellement performants et réactifs, contrairement aux dispositifs institutionnels qui sont desservis par leur image lointaine et impersonnelle.

4. Les partenaires

Le projet est développé dans un dialogue constant avec des partenaires, exerçant un rôle de conseil, de soutien, de relais et de source d'information. Il s'agit notamment de :

- La conseillère aux Arts Plastiques de la DRAC
- Le PLIE (Plan Lillois d'Insertion Économique)
- Le service culture du Conseil Régional du Nord
- Le service culture du Conseil Général du Nord
- Le service culture de la ville de Lille
- La DAP (Délégation aux Arts Plastiques)
- Le BIJ (Bureau d'Information Jeunesse)

Les relations avec les réseaux ou les structures dont l'action s'apparente à celle de La Malterie sont également entretenues dans un rapport de collaboration. Il s'agit notamment de :

- La Pomme à Tout Faire dont l'action couvre essentiellement le Pas-de-Calais
- Le réseau Art et Société
- La FRAAP
- La CAAP

Déroulement du stage

I. Définition de la mission

En février, La Malterie a émis une fiche de poste, car le chef de projet cherchait une personne pour occuper le poste de documentaliste dans le nouveau centre de ressources qu'il créait. L'ensemble des tâches à réaliser était détaillé, et la lecture laissait à penser que la somme de travail à fournir était aussi impressionnante qu'intéressante. Il n'était pas fait mention de la recherche de stagiaires, mais j'appelai tout de même pour proposer mes services. D'emblée, la démarche a été accueillie très positivement, et le lendemain, Laurent Moszkowicz m'a reçu dans les locaux et pour m'exposer son projet de façon exhaustive. La sélection du futur documentaliste n'était pas encore terminée, et ma mission ne pouvait donc pas être fixée de façon définitive.

Le projet avait été longuement pensé et préparé, les financements et les partenaires étaient identifiés, mais la partie de réalisation en était au tout début. Camille Triquet, étudiante en DESS SID, a été choisie pour occuper le poste. La répartition des fonctions s'est faite naturellement, selon les compétences de chacun et l'avancement du chantier. La méthode de travail était collégiale, chacun pouvant apporter sa pierre à la réflexion commune. Globalement, ma présence a surtout été dédiée à la réalisation de tâches techniques internes, en partenariat avec Camille Triquet, qui durant la durée de mon stage s'est principalement occupé des relations avec l'extérieur, de la collecte d'informations et de la communication. J'ai commencé par travailler un jour par semaine, du 12 mars au premier juin. Cette période a été utilisée pour identifier les ressources disponibles, et les manques existants, afin de planifier efficacement le travail à effectuer pendant l'été. À l'issue de cette phase préliminaire, mon rôle au sein du projet était défini : centraliser les systèmes d'information et de communication des salariés de La Malterie, par un travail de collecte et par l'élaboration d'outils informatiques et physiques, et participer à l'élaboration de la classification interne au centre de ressource, en l'adaptant à l'outil informatique pour configurer le poste destiné à être consulté en accès libre par les utilisateurs.

II. Du 12 mars au 1er juin : évaluation des ressources existantes

1. Classement des ressources documentaires disponibles

La Malterie recelait une masse impressionnante de documents accumulés au fil des ans. En l'absence de personne en charge de la documentation, ce fonds se trouvait éparpillé dans un désordre complet. Une première tâche était donc de tout rassembler et d'établir un premier classement et recensement afin de constituer un ensemble évaluable comme point de départ du centre de ressources.

Il ne fallut pas longtemps pour s'apercevoir que cela était une tâche plus ardue que prévu. En l'absence de connaissances préalables du domaine traité, il fallait tout d'abord apprendre le fonctionnement du monde de l'art contemporain. En effet, la première idée était d'établir un classement grossier par type de documents, méthode totalement inappropriée. Certains types d'informations, comme l'annonce de concours, se retrouvent sous plusieurs formats allant du petit « flyer » à l'affiche en passant par la brochure descriptive comprenant un bulletin d'inscription. Il fallut donc étudier l'ensemble des documents, et tâcher d'en saisir tous les aspects, afin d'établir d'emblée une première classification thématique.

L'aide précieuse de Laurent Moszkowicz a permis de saisir rapidement le fonctionnement du microcosme artistique. Il fallait connaître le nom et l'action des institutions, savoir que les ateliers de pratique sont des services d'initiation du public, tandis que les ateliers d'artistes sont des lieux de travail, à ne pas confondre avec les résidences d'artistes qui désignent l'accueil et l'accompagnement d'un projet ponctuel.

La classification a été élaborée petit à petit. Les documents étaient rangés dans des cartons, qui se sont réduits en juin au nombre de neuf, dont certains étaient subdivisés par l'usage de pochettes internes. Le projet n'en étant qu'au tout début, les moyens physiques restaient de l'ordre de la récupération.

- Le carton « publications » renfermait des périodiques variés, comme le *sortir* si répandu à Lille, ou le bulletin d'information de la Pomme à Tout Faire. Le fonds de départ était aussi pauvre que désordonné.
- Le carton « artistes », avec des plaquettes d'exposition, ou des CV, principalement de plasticiens ayant des liens étroits avec La Malterie.

- Le carton « appel d'offre », dont le contenu a très vite été trié, afin d'archiver les offres trop anciennes, et de mettre les autres à disposition dans un classeur à l'entrée du premier étage.
- Le carton « lieux de diffusion » renfermait essentiellement des annonces d'expositions ou d'évènements plastiques des dernières années, au côté de quelques documents descriptifs du fonctionnement d'associations ou de collectifs. Il a permis de recenser un très grand nombre de lieux de diffusion.
- Le carton « évènements » accueillait des brochures traitant de rencontres annuelles, de biennales ou de festivals.
- Un carton servait à recenser les « centres de ressources » de la région, ayant un rapport avec l'art. Le projet de La Malterie a sa spécificité, et souhaite s'inscrire dans un réseau. Il semble important de pouvoir orienter les artistes vers les lieux proposant un type de service complémentaire.
- Le carton « informations pratiques » renfermait un grand nombre de documents que je n'étais pas encore en mesure de réellement traiter. Ils étaient subdivisés en trois grandes parties, traitant des « structures de défense des artistes » (syndicats, associations d'affiliation à la Sécurité Sociale), des « aides à la création », avec des informations sur le FIACRE, sur la politique d'achat et de commande, avec les Fnac et Frac, la loi du 1%, des dispositifs d'aide à « la création d'entreprises ou d'associations », et enfin des « dossiers complets » collectés ou formés par Laurent Moszkowicz au cours de ses activités, par exemple sur le statut des intermittents, la loi de décentralisation, ou la contractualisation des ventes d'œuvres.
- Le carton « institutions » était assez peu rempli, et a accueilli provisoirement la documentation plus importante sur les écoles d'art et les lieux de formation.
- Le carton « La Malterie » rassemblait tous les documents relatifs à l'association et à ses activités, formant la base d'archives.

2. Élaboration des premiers outils

Parallèlement à ce premier classement physique grossier, la réflexion sur la réalisation du projet a commencé, et des premiers outils ont été mis en place, pour structurer la démarche. Tout d'abord, le classement physique mis en place était très opaque pour les personnes n'ayant pas participé à son élaboration. Pour rendre d'emblée l'information plus accessible aux premiers bénéficiaires du fonds, une représentation

arborescente du contenu des armoires a été effectuée sur le poste informatique destiné aux stagiaires. Cela présentait le double avantage de savoir où chercher les documents, et de pouvoir avoir une vue globale des ressources existantes, des manques et des éléments superflus.

En même temps, un recensement systématique des lieux de diffusion a été établi sous la forme d'un tableau Excel. Cette base d'information est un élément fondamental du futur centre de ressources, au service des artistes, mais elle est également un outil de communication pour l'ensemble du personnel de La Malterie. C'est pourquoi il a été entrepris de collecter toutes les listes de contacts développées par les membres de l'équipe pour les comparer, les enrichir ou les utiliser, afin de créer un annuaire complet et disponible pour tous. Cette démarche m'a permis de me familiariser avec le fonctionnement de l'association, et d'observer qu'aucune politique d'information commune n'avait été mise en place. Chaque personne s'était formé des fichiers plus ou moins complets, et beaucoup de temps était perdu à demander les informations manquantes aux collègues. L'idée d'harmoniser et de centraliser les ressources informationnelles en créant des outils au sein du centre de documentation s'est imposée petit à petit, dessinant un aspect imprévu de la mission de stage.

3. Une phase de conception et de réflexion autour du projet

Durant les premières semaines, le dialogue autour du projet a été constant, et m'a permis de bien saisir les différents aspects de la problématique autour de laquelle il s'articulait. La situation des artistes plasticiens, leur problème de professionnalisation, le rôle des institutions, étaient des sujets nouveaux. Il est très vite apparu que la politique informationnelle et documentaire adoptée ne pouvait se faire *a priori*, et qu'elle devait s'adapter à un contexte, un but, et un public très particulier, en se contentant de moyens financiers et matériels limités.

La réunion avec quelques représentants des partenaires du projet, et notamment du Plan Lillois pour l'Insertion Économique (PLIE), a mis en lumière que ce problème d'insertion économique avait été identifié par d'autres acteurs, et une personne a même été recrutée pour s'en occuper spécifiquement, en faisant le relais entre les Rmistes et leurs interlocuteurs sociaux, souvent peu conscients de la spécificité du monde de l'art contemporain. La création de ce poste découle d'un intérêt qui s'est éveillé depuis 2001 dans la ville de Lille, comme le déclare Laurent Moszkowicz dans son mémoire, précisant qu'à l'époque, 80 artistes Rmistes avaient été identifiés sur la seule commune Lilloise.

Lors de cette réunion, un autre aspect du projet a été discuté, qui est la volonté de sélectionner cinq artistes plasticiens provenant de situations variées, et de les accueillir à La Malterie en leur proposant un suivi personnalisé et un accès privilégié aux ressources créées, afin de tenter de mesurer l'efficacité des dispositifs de soutien mis en place, en terme d'insertion sociale (pratique, rémunération, diffusion, autonomie).

Les rencontres avec divers artistes enthousiasmés par le projet ont également permis de donner un éclairage concret aux besoins pour lesquels se mettait en place le centre de conseil et de documentation.

Les recherches annexes ont complété la définition du réseau au sein duquel pouvait se positionner le projet, avec notamment la découverte du réseau des Relieurs, accueillant déjà le centre de documentation d'Heure Exquise !, une association avec laquelle La Malterie avait déjà collaboré. Une matinée a été dévouée à aller prendre connaissance de ce centre de documentation, afin de promouvoir le projet, et de s'inspirer du fonctionnement de cette structure rodée. Une semaine plus tard, une rencontre a été organisée avec Emilia Telese, plasticienne et documentaliste de Fabrika, une association de plasticiens située à Brighton, proposant des services étonnamment proches du projet que nous avions conçus, qui nous a appris que ce genre d'initiatives était très répandu en Grande Bretagne, et que le système avait fait ses preuves, les centres associatifs permettant un travail individualisé et performant, avec une souplesse supérieure à celle que pourrait développer une organisation nationale.

4. Les imprévus

Une dernière phase d'étude était prévue, un nouveau questionnaire était rédigé dès le mois de mars, et La Malterie a fait appel aux services de 3ème Pôle, un cabinet de conseil parisien, pour les accompagner dans la diffusion et le traitement de cette étude. Un rôle d'expertise était également attendu, notamment pour la construction de bases de données et pour les outils à mettre en place en fonction du cahier des charges qui leur était fourni. Les relations avec cette structure sont vite devenues conflictuelles, car les délais n'ont pas été respectés. Cette situation a considérablement ralenti la gestion du projet, puisque ce soutien initial faisait défaut. Le questionnaire a finalement été diffusé en août, alors que l'ouverture du centre de ressources était prévue pour le mois de septembre.

La phase de réalisation étant planifiée, il a fallu trouver des moyens de substitution, et commencer à mettre en place les outils du dispositif avec les compétences personnelles présentes dans l'équipe. Cela a fortement conditionné l'évolution de la mission. Faute de

propositions optimales, j'ai pris en charge l'élaboration de certains outils, comme les bases de données, les questionnaires destinés au public, les outils de distribution de l'information et la centralisation des ressources informationnelles des membres de La Malterie. Ce rôle s'est avéré très formateur, mais les réalisations en ont pâti, en raison du manque d'expérience.

5. L'implication dans le projet externe au rôle de stagiaire documentaliste

Le local destiné à accueillir le centre de ressources se trouve au premier étage, et servait jusque là de débarras. Le premier week-end de mai fut donc dédié aux travaux de déblaiement et de rénovation du local. Manutention, nettoyage et peinture ont permis d'aménager un espace clair et propre qui allait devenir notre lieu de travail pour les mois suivants. Des étagères et un espace de réunion ont été installés immédiatement, et peu après le bureau et le poste informatique étaient en place[8].

[8] Voir photos en annexe.

III. Du 1er juin au 1er août : réalisation concrète des outils

1. Centralisation des ressources et outils informationnels de La Malterie

Durant la phase de préparation, le besoin d'adresses, d'annuaires, de personnes à contacter s'est régulièrement fait sentir, ce qui nous a amené à mettre à profit les ressources constituées par les membres de La Malterie. Il existait de nombreux fichiers Excel aux intitulés variés. Artistes, structures, lieux de diffusion, « fichiers com »... Beaucoup d'informations se recoupaient, avec des variantes, des défauts de mise à jour, ou des précisions sur la fonction de la personne à contacter.

Un constat s'est vite imposé : la mise en place d'une harmonisation des ressources informationnelles était vivement souhaitable, elle permettrait de simplifier les démarches de communication, de mutualiser les apports personnels de chacun des membres, de gagner du temps.

La Malterie est une structure récente, dont l'organisation n'a jamais été planifiée, mais s'est élaborée au jour le jour, avec peu de moyens. Chacun a géré l'information qu'il utilisait sur son poste personnel, sans mettre au point de politique de mise à jour ou de désherbage. Les ordinateurs sont tous reliés par une mise en réseau, mais cet outil était resté assez peu utilisé.

La discussion avec les membres de l'équipe a révélé un vif intérêt pour la mise en place d'outils de centralisation de l'information. La personne en charge de la communication, notamment, se trouvait de plus en plus handicapée par l'impossibilité de choisir des contacts par requêtes, et ressentait un manque de facilité de mise à jour.

Un projet de base de données a rapidement été élaboré pour adapter les listes de structures et de contacts nécessaires à la communication de l'association, regroupés sous l'appellation de « fichiers com ». Il était souhaitable que ces ressources soient également accessibles aux membres actifs du projet, des associations qui peuvent trouver un intérêt évident à accéder à ces données afin de trouver des partenaires, des lieux de diffusion, ou des personnes à contacter dans leurs démarches de projet. Plusieurs solutions ont été évoquées. La Malterie dispose d'un espace de serveur chez OVH, hébergeur de site. Un nouveau site web y est en préparation. La possibilité de centraliser les « fichiers com » sur ce serveur a été examinée. Cela présentait l'avantage de libérer de la place sur les ordinateurs de La Malterie, équipés de disques durs vétustes, et de permettre un accès constant aux ressources. Il était également envisageable d'inclure ces fichiers comme une table dans la base de données globale dont pouvait être équipée le centre de ressources, ce

qui aurait permis de mettre en relation les adresses de structures avec leurs activités, comme les expositions ou les concerts qui s'y étaient déroulés. Ce genre de projet était déjà en cours dans l'organisation physique du centre de documentation, avec la formation de dossiers ayant pour but de recenser les activités récentes de chaque lieu de diffusion, pour que les artistes souhaitant exposer puissent évaluer si la politique de la structure était en adéquation avec leur production. La dernière solution, la plus simple, était de placer une base de données très peu différente des fichiers Excel en partage sur le réseau, afin de conserver une organisation avec laquelle l'équipe était familiarisée, en y ajoutant des possibilité de recherche par requêtes, des formulaires de mise à jour et de consultation, et des états imprimables.

La même logique a été appliquée à différents moments du projet, qui consiste à définir la marche à suivre par un calcul d'économie. Dans ce cas, c'est la dernière solution qui a été retenue, simplement parce qu'elle était la plus facile et la plus rapide à réaliser, sans grand risque d'erreur, et qu'elle suffisait à répondre aux besoins formulés au départ. La mise sur le serveur n'a pas été définitivement abandonnée, mais la personne s'occupant du site web et du serveur était absente. Il était difficile de déterminer les conditions d'accès et l'espace de mémoire disponible. De plus, aucune des personnes présentes n'avait d'idée précise de la forme que pouvait prendre cette base de données sur Internet, et des précautions à prendre afin d'en sécuriser l'accès. Le projet de base de données globale du centre de ressources, quand à lui, restait très flou, puisque la collaboration avec le 3ème Pôle était inexistante.

Après avoir réuni les fichiers Excel disponibles, il a été possible de soumettre le projet de base de données réalisable immédiatement, avec le logiciel Access : une base monotable, alimentable et consultable par le biais de formulaires simples. La recherche serait paramétrable par l'exécution de requêtes à définir avec le principal utilisateur, en charge de la communication. Elle serait localisée sur le poste « passerelle », allumé en permanence car c'est l'administrateur du réseau, relié aux imprimantes. Comme souhaité, la base serait accessible en lecture à l'ensemble du réseau, mais l'accès total serait soumis à un mot de passe détenu par les cinq salariés de La Malterie.

Ce chantier a été lancé immédiatement et sa réalisation a pris environ deux après-midi. Quelques semaines plus tard, la même opération a été effectuée pour le fichier listant les 1450 adhérents de l'association.

2. Aménagement de l'espace et réflexion sur la stratégie de présentation du fonds

a. L'espace

Au début du mois de mai, un week-end de grands travaux a eu lieu dans tout le bâtiment, mobilisant l'équipe complète, des artistes et des amis. A l'issue de ces deux jours, la pièce destinée à recevoir le centre de ressources était prête. Nous disposions d'un espace vierge aux murs blancs, et au plafond bas et voûté, comme dans le reste des locaux. L'espace disponible était relativement limité, mais il semblait essentiel de ne pas le surcharger, d'adopter une disposition aérée. Le plafond est à portée de main, et la saturation de l'espace rendrait claustrophobe plus d'une personne. Ces conditions dictent une politique d'économie et de désherbage du fonds documentaire pour l'avenir, avec la possibilité de prévoir un lieu d'archive situé à un autre endroit du bâtiment.

La réflexion sur l'occupation des lieux a commencé par un recensement des éléments incontournables devant être présents : des étagères, bien sûr, pour accueillir les documents ; un poste informatique au minimum, mis à disposition des usagers en accès libre ; un bureau pour la documentaliste, un espace d'affichage, et un espace équipé d'une table et de chaises, servant selon les besoins de lieu de réunion, de conseil ou de consultation.

Une fois ces éléments identifiés, un plan du premier étage a servi à expérimenter les différentes alternatives. Nous avons essayé de ne pas créer un espace clos, mais de l'inclure au sein du lieu de vie qu'est le premier étage. Un espace d'information et d'affichage a été pérennisé aux côtés de la cuisine, servant également de lieu de réunion, et accueillant des boîtes aux lettres et des canapés.

Le mobilier est apparu peu à peu, provenant essentiellement de récupération.

b. Le fonds

A la suite de l'étude des centres de documentation d'autres structures, un élément paraissait fondamental dans l'établissement de la classification et de la stratégie de présentation du fonds documentaire : la simplicité. Les personnes consultant le fonds doivent pouvoir effectuer des recherches intuitives, sans étudier un fonctionnement de classement trop complexe, qui ne serait pas très utile, étant donné le faible volume du tout.

Une réflexion commune a pris place avec Camille Triquet, et il a été décidé d'inclure l'utilisation des ressources au sein d'un processus actif, de désigner des ensembles en fonction de leur finalité d'utilisation, plutôt que selon leur nature. Puisque les documents étaient destinés à aider les artistes dans leurs pratiques et leur insertion socio-économique, nous avons tenté de schématiser les différentes phases du processus de création artistique, et de les représenter par des verbes d'action. La liste des différents types d'information qui seraient proposés a été établie, et après plusieurs approches différentes, le regroupement en quatre phases distinctes se succédant logiquement nous est apparu le plus pertinent :

-APPRENDRE (se former, s'informer)

-CRÉER, PRODUIRE (s'équiper, se financer, se protéger)

-MONTER SON PROJET

-DIFFUSER

Une fois ce cadre de classification défini, nous avons résolu de l'appliquer également à la structuration des ressources numériques. La gestion du fonds documentaire physique et l'approfondissement de la structure interne de la classification et de la signalisation a été prise en charge par Camille Triquet, tandis que je me consacrais plus spécifiquement à la configuration des outils informatiques.

c. Faire vivre le lieu

Bien avant que le projet soit terminé, nous avons tenté d'impliquer les artistes dans le centre de ressources, afin qu'ils identifient et s'approprient le lieu, et qu'ils en fassent la promotion. Les activités ont commencé très tôt, de façon ponctuelle, avec les ressources et les compétences en construction. Dès le mois de juillet, plusieurs artistes avaient identifié le centre de documentation comme le lieu où effectuer des recherches, ou demander un conseil ou une information. Par exemple, il a été fourni une synthèse sur le thème de la vente d'œuvre à une jeune artiste ne connaissant pas les procédures de déclaration, le mode de contractualisation et les conséquences fiscales que cela impliquait.

Dès le début de la constitution de la base d'artistes, la diffusion des appels d'offres, concours et offres d'emploi a commencé. La volonté d'agir et d'aboutir afin d'être utile est un des fondements du projet, et une des plus puissantes ressources.

3. Élaboration des outils informatiques en accès libre

a. La sélection et l'organisation de sites web

Parallèlement aux ressources physiques présentes dans le centre de documentation, un poste informatique est destiné à pouvoir être consulté en accès libre par les résidents de La Malterie et le public extérieur. Les ressources disponibles sur Internet sont très importantes. Contrairement aux documents papiers, les sites suivent généralement l'actualité, en s'adaptant très vite aux éléments nouveaux. Il existe un nombre important de sites destinés aux artistes, mis à jour régulièrement de façon fiable et sérieuse. La multiplication de ces services est une autre manifestation de ce mouvement général qui révèle une prise de conscience de l'importance de la médiation informationnelle et documentaire dans les domaines culturels. Ce riche réseau de sites présente l'avantage de diffuser une information gratuite, dont l'examen d'ensemble favorise la mise en perspective par la confrontation de points de vue divers.

Mais comme toujours sur Internet, l'apparente facilité d'accès et l'abondance cachent beaucoup de ressources peu fiables, ou peu pertinentes. L'absence de politique de contrôle entraîne une surenchère de propos subjectifs, ou partiels. Il est difficile, voire impossible à l'utilisateur occasionnel d'Internet de juger de la pertinence et de la fiabilité des résultats de sa recherche. C'est pourquoi il a été jugé nécessaire de créer un outil de médiation, en sélectionnant les sites les plus pertinents abordant les différents aspects de la vie professionnelle des artistes, et en les organisant thématiquement pour permettre une recherche rapide et fiable.

L'exploration de la Toile avait été commencée depuis longtemps par Laurent Moszkowicz, et plus récemment par Camille Triquet. Ils avaient amassé un grand nombre de liens utiles dans leurs favoris, sans réelle organisation. Ce fonds servit de point de départ. Il s'agissait d'en vérifier la pertinence, de l'enrichir, et de l'organiser pour une utilisation simple et intuitive par les usagers. Le jugement porté sur les sites s'appuyait sur différents critères. La base de la recherche était constituée par les ressources provenant de sources identifiées et connues pour leur action et leur sérieux. Il s'agit d'institutions, comme la DRAC, ou le CNAP (qui a développé un centre de ressources en ligne extrêmement complet), ou d'associations telles que Documents d'Artistes ou l'AFAA. Les sites identifiés pointent généralement vers d'autres, et de liens en liens, le fonds s'est enrichi, en prenant soin de consulter attentivement le contenu des pages. Il était essentiel que la politique éditoriale soit transparente, et en adéquation avec les principes

fondamentaux de La Malterie ; que les sources soient nommées, que toute image d'œuvre soit attribuée à son auteur, dans le respect des droits de diffusion et des droits d'auteurs.

La classification a été élaborée en prenant comme modèle celle des ressources physiques du centre de documentation. Étant donné la spécificité des ressources numériques, la segmentation interne a dû être revue, et des rubriques supplémentaires ont été ajoutées, comme les liens vers des sites d'artistes, ou vers des portails, moteurs de recherche ou forums.

Cet outil d'accès à l'information est en évolution constante, il est nettoyé et complété régulièrement, par l'évolution des recherches et des découvertes développées pour les besoins du projet. L'arborescence de la classification de ces favoris a été schématisée, afin de permettre une visualisation rapide et de présenter cet outil dans la description du projet[9].

b. La base de données d'artistes.

- Les éléments expliquant le lancement de ce projet imprévu

La mise en place de cet outil a constitué la part la plus importante du stage, et a entraîné le développement de nombreuses activités périphériques. Dès mon arrivée en mars, une discussion avait été engagée autour de la création d'une ou plusieurs bases de données au sein du centre de ressources, afin de structurer l'ensemble des moyens numériques mis à disposition. Il était notamment envisagé de créer une base globale, recréant par son architecture la composition du monde artistique. Lier les associations à leurs activités et leurs exposition, les expositions aux artistes, les écoles à leurs cursus...

Cette idée a été abordée et discutée par le 3ème Pôle lors d'une des seules rencontres que Laurent Moszkowicz réussit à organiser. Elle est restée très imprécise, laissée en suspens en raison des problèmes avec cette société.

Durant le mois de juin, la réalisation de la centralisation du système informationnel de La Malterie a entraîné la construction de deux bases de données, « fichiers com » et « adhérents ». Simultanément, la constitution de dossiers d'artistes a été lancée, amorçant une réflexion sur le type d'information à collecter, sur la façon de la présenter... Le but était de pouvoir présenter les artistes, leur expérience, leur situation et leurs attentes, et de promouvoir leur travail pour les rendre visibles aux yeux des organisateurs d'évènements culturels, des collectionneurs, et des artistes en recherche de partenaires. La méthode de

[9] Voir annexes.

travail appliquée jusque là consistait à développer parallèlement les ressources physiques et numériques, il fut donc décidé d'ébaucher un projet de « base d'artistes » préparatoire, destiné à établir un cahier des charges du traitement de cet aspect pour le 3ème pôle.

De plus, un élément essentiel de la mission qui m'avait été confiée était la création d'un outil de mutualisation de l'information. Plus simplement, Laurent Moszkowicz souhaitait pouvoir réaliser des envois groupés par e-mail, pour faire circuler au sein de la communauté artistique les informations qui les concernent. Les fonctionnalités que devait proposer cet outil avaient été étudiées en fonction de sa finalité. Les offres d'emplois, appels à projet, ou les bourses et prix contiennent souvent des prérequis, et la sélection des adresses devait pouvoir se faire selon ces critères, pour ne proposer aux artistes qu'une information pertinente, et ne pas les noyer sous un flot d'informations ne les concernant pas. Une étude des documents des mois précédents a permis de lister les critères les plus fréquemment exprimés, à intégrer dans l'outil d'envoi :

-L'âge. Une limite d'âge est souvent fixée pour la participation aux concours ou aux dispositifs d'aides et de bourses.

-Le sexe. Certains projets sont exclusivement réservés à la gente féminine ou masculine.

-La mobilité. Il est souvent demandé de pouvoir se déplacer. Ce critère est relativement complexe, puisqu'il suffit parfois d'être titulaire du permis, alors que d'autres projets requièrent de pouvoir quitter sa région et de disposer d'un véhicule personnel.

-La formation. Critère évident des offres d'emploi.

-L'expérience. Beaucoup de projets concernent soit des personnes n'ayant jamais exposé, soit ayant déjà une certaine expérience.

-Les disciplines pratiquées. Le terme de « plasticiens » recouvre une multitude de pratiques, et certains projets ne s'adressent qu 'aux peintres, ou aux infographistes par exemple.

-Le lieu de résidence. Certaines offres ne s'adressent qu'aux Lillois, ou aux résidents Français.

Il paraissait évident de structurer cet outil sous la forme d'une base de données permettant l'exécution de requêtes. J'ai décidé de proposer un modèle intégrant ces fonctionnalités au projet de base d'artistes, puisque beaucoup des informations à collecter se recoupaient. Un autre aspect intéressant de cette base d'artistes, si elle se développait, résidait dans la possibilité d'effectuer un traitement statistique des informations qu'elle contenait, en suivant l'évolution du public. Afin de convaincre l'équipe de la pertinence de ce projet, une ébauche préparatoire a très vite été élaborée, et une maquette très succincte

développée avec Access, pour faire la démonstration du fonctionnement général. La sélection d'adresse par requêtes fonctionnait bien, un simple copier-coller permettant de basculer les résultats dans le logiciel Outlook, et la présentation des artistes était visiblement possible à mettre en forme, par le biais de formulaires affichant des visuels et un récapitulatifs des informations que nous jugions pertinentes de diffuser.

La mise en place de cette maquette a été très rapide, et l'enthousiasme fut tel que ce qui ne devait être qu'une étude de faisabilité pour l'établissement d'un cahier des charges s'est transformé en chantier de réalisation. Après quelques démarches et recherches, nous avons décidé de conserver le logiciel Access, que l'ensemble de l'équipe possédait déjà, et auquel je m'étais familiarisé au cours de mon année de Master 1.

- La phase de réalisation

La phase de réalisation de cette base de données a généré le lancement de plusieurs chantiers liés, abordés sans ordre chronologique, une avancée dans l'un engendrant souvent l'adaptation d'un autre.

Tout d'abord, une étude constante des buts à atteindre a été mise en place, afin de savoir quelles informations devaient recevoir cette base, et quel était le meilleur mode d'accès au contenu. Cette réflexion a débuté par des discussions avec les membres de l'équipe, pour qu'ils enrichissent le projet de départ et se mettent d'accord sur ce qu'ils voulaient voir apparaître, et quelles requêtes seraient utiles dans leur utilisation quotidienne. Par ailleurs, le projet a été présenté à plusieurs artistes, et soumis à leur jugement et à leurs suggestions. Plusieurs entretiens informels ont eu lieu, par exemple sur la meilleure façon de prévoir la partie destinée à recevoir les « dossiers de presse ». Était-il nécessaire de scanner des articles, les références suffisaient-elles ? Quels documents demander aux artistes, trouver la bonne proportion de mise à contribution... Ces questions délicates ont trouvé leurs réponses par un dialogue constant autour des scénarios possibles, avec des artistes de plus en plus intéressés par le projet.

Simultanément, des outils de collecte d'information ont été mis en place, sous la forme d'un questionnaire. Ce questionnaire, constamment testé et remanié durant la période de construction de la base, est voué à être pérennisé, car ses questions correspondent aux champs de la base, mais une partie est également réservée à une expression plus libre sur les problèmes ou expériences positives que rencontrent les artistes. Il sert donc de formulaire d'inscription au centre de ressources, d'outil

d'alimentation de la base d'artistes, de présentation rapide du projet, et d'espace d'étude et de suggestions pour enrichir le traitement des problématiques abordées par La Malterie[10].

Un travail de collecte de l'information a donc été lancé, à l'échelle de La Malterie dans un premier temps. Il s'agissait de contacter chaque artiste, afin de présenter clairement le projet, d'en discuter et de recueillir les réactions, les avis et les suggestions, puis de remplir le questionnaire. Il était important d'expliquer tous les tenants et les aboutissants du chantier, puisque leur participation active était souhaitée, et qu'un des buts du projet est de se placer comme interlocuteur des artistes et médiateurs d'une information et d'une documentation trop souvent perçue comme obscure. Un récapitulatif du projet a donc été rédigé, puis repris oralement, mettant l'accent sur l'aspect collectif de ce service[11]. Ce travail de démarchage a pris beaucoup de temps, car les entretiens étaient souvent plus longs que prévu, beaucoup de personnes étaient difficilement joignables, car nous étions au début du mois de juillet, période de voyage et de vacances.

Le chantier principal est tout de même resté la construction informatique de la base. La structure de départ, la construction des tables et des champs, a été très vite établie, même si les champs ont évolué jusqu'au dernier moment. Mais l'élaboration d'interfaces pour mettre en forme l'accès public s'est avéré être un travail d'une ampleur insoupçonnée. Les connaissances acquises précédemment étaient largement insuffisantes, et il fallut explorer les sites de tutoriaux, et les forums, afin de trouver de l'aide. Des ressources très bien conçues[12] m'ont permis de m'initier seul aux bases du langage de requêtes SQL, et d'inclure dans la structure de mes formulaires quelques lignes de programmation en visual basic, deux domaines qui m'étaient jusque là totalement inconnus.

Un autre problème a été constitué par le caractère confidentiel de certaines informations collectées, comme la situation professionnelle des artistes, leur couverture sociale, ou même leur adresse. Ces éléments devaient apparaître dans la base utilisée par les membres de La Malterie, mais rester cachés au public. Il fallut donc créer deux types de formulaires, avec une version « allégée » pour l'accès libre. La situation s'est encore complexifiée au moment d'inclure aux formulaires l'affichage de visuels. En effet, la machine du centre de ressources est tellement vétuste que le ralentissement occasionné par la gestion des images rendait l'utilisation impossible. En attendant que les nouveaux moyens informatiques arrivent, il a fallu développer deux versions de chaque formulaire,

---

[10] Voir annexes.
[11] Voir annexes.
[12] INISAN Hervé. *Self-access, le Grenier.* [Ressource en ligne].URL : <http://www.self-access.com>
Developpez.com. *Développez.com.*[ressources en ligne].URL :<http://www.developpez.net>

l'une provisoire, sans image, et l'autre prévue pour la suite, avec les photos. Les versions contenant les photos ont dû être réalisées sur l'ordinateur d'un salarié de La Malterie, heureusement parti en vacances à cette période.

- Un chantier mal conduit

La construction de cette base d'artistes n'est qu'un succès partiel. En effet, la maquette élaborée très rapidement comme démonstration a été développée, sans prise de recul sur la structure globale et sur la modélisation. La phase de conception a été négligée, et ce n'est qu'à la fin du stage que je me suis aperçu que la construction de la base était incorrecte. En effet, la table principale est appelée « artistes », et a pour clé primaire le « codeartiste ». Elle est liée à chaque autre table par cet identifiant, et ces autres tables présentent donc les informations complémentaires, comme la formation, la mobilité, ou les disciplines pratiquées. Un examen rapide de cette structure suffit pour se rendre compte que le même résultat aurait été possible en mettant tous les champs dans une même table, récapitulant toutes les informations relatives à l'artiste. Cela aurait considérablement réduit la complexité du tout, simplifié et accéléré le travail, et permis une optimisation plus facile pour les éventuels successeurs.

Décidé à réparer cette erreur, j'ai donc élaboré le modèle opérationnel d'une nouvelle base de données beaucoup plus complexe, correspondant au projet initial de représentation de l'ensemble des composantes de la vie artistique en liant les artistes à leurs formations, les formations aux écoles où elles se déroulaient, les expositions aux lieux, les lieux aux structures. J'ai récapitulé la situation à Camille Triquet et Laurent Moszkowicz, leur expliquant les défauts de la base existante, et leur exposant le nouveau projet élaboré, que je m'engageais à réaliser bénévolement au plus vite, grâce aux compétences techniques acquises lors de la réalisation de la première base.

Il a finalement été décidé de conserver la première version. L'examen du nouveau projet a abouti à la conclusion que le résultat ne fournirait pas assez d'apports nouveaux en terme d'utilisation réelle pour justifier un tel travail. La base d'artiste réalisée remplit les buts pour lesquels elle a été conçue, et son manque d'orthodoxie n'a pas d'incidence réelle sur son utilisation. Le projet a été mal conduit, mais le résultat est opérationnel. Le problème majeur occasionné réside dans la complexité de maintenance de la base. Le

déplacement du tout sur un autre poste entraîne l'obligation de redéfinir les liens internesdu fonctionnement des outils. J'ai donc rédigé un document résumant toute la structure de cette base, et expliquant que faire en cas de problème ou de déplacement[13].

[13] Voir annexes.

Les réalisations

Les bases de données constituent la principale réalisation personnelle de ce stage. Leur présentation est une adaptation du document récapitulatif fourni en fin de mission à Camille Triquet, pour permettre la maintenance de cet outil. Les autres réalisations, telles que l'organisation des favoris pour l'accès libre, ou les questionnaires, sont présentées en annexe, leur élaboration ayant déjà été abordée dans les parties précédentes.

Les bases mises en place

1. Les bases « adhérents » et « fichiers com » sont très simples, puisqu'elles ne contiennent qu'une table, similaire à un tableau Excel. Pour les mettre à jour, il suffit d'ouvrir les formulaires présents dans le dossier, et de s'y déplacer avec les boutons du bas. Pour effectuer une recherche, il est possible de passer par les formulaires de recherche, ou si les critères prédéfinis ne sont pas satisfaisants, d'aller directement dans les tables complètes, qui ont cet avantage par rapport aux tableaux Excel qu'on peut y effectuer une recherche dans une colonne par un simple clic droit.

Les formulaires et les fiches imprimables présents dans les dossiers partagés ne sont que des raccourcis vers des objets de la base. Il faut donc rétablir ces raccourcis si la base change d'emplacement dans le système.

Voici un exemple de la présentation des bases. Le dossier racine donne accès aux différents éléments :

Les formulaires sont construits avec une charte graphique très simple :

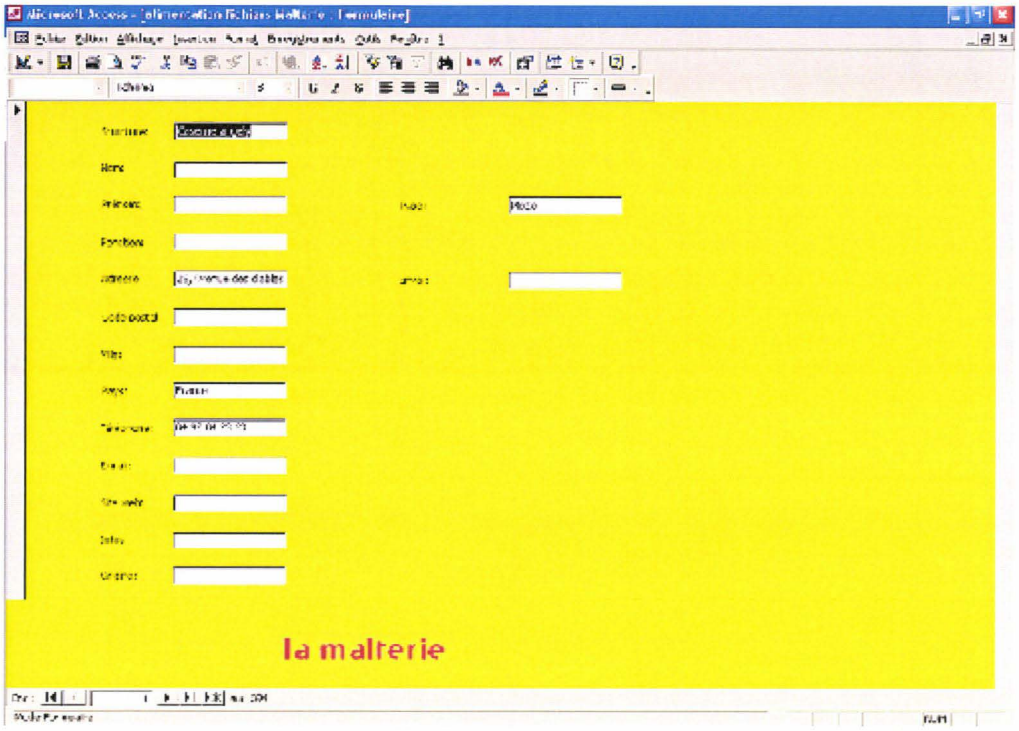

Les états définis dans la base « fichiers com » permettent d'imprimer 9 listes de structures : danse, cinéma, arts plastiques, musique, théâtre, partenaires, institutions, média, évènements.

Les formulaires de recherche fonctionnent par des liens hypertexte vers des requêtes prédéfinies. Il est possible d'effectuer des recherches par nom, prénom, pays, discipline :

2. La base « artistes » est beaucoup plus complexe. Elle comporte huit tables, qui sont toutes reliées par le « codeartiste ». La table de base est bien sûr la table « artistes », contenant les renseignements généraux sur chaque artiste comme le nom, le prénom, l'e-mail… Dès qu'on crée un nouvel enregistrement, un codeartiste lui est attribué, pour le désigner (le champ codeartiste est de type numéro automatique). Les autres tables sont « disciplines, formation, expositions, publications, couverture sociale, mobilité et images ». Elles sont liées à la table artistes par le codeartiste. Donc si l'on réunit tous les enregistrements correspondant à un codeartiste, on aura l'ensemble des données disponibles sur une personne. Les deux tables restantes, « sexe et situation », ne servent qu'à stocker des valeurs pour les faire apparaître comme choix pour remplir les champs « sexe » et « situation actuelle » de la table artistes.

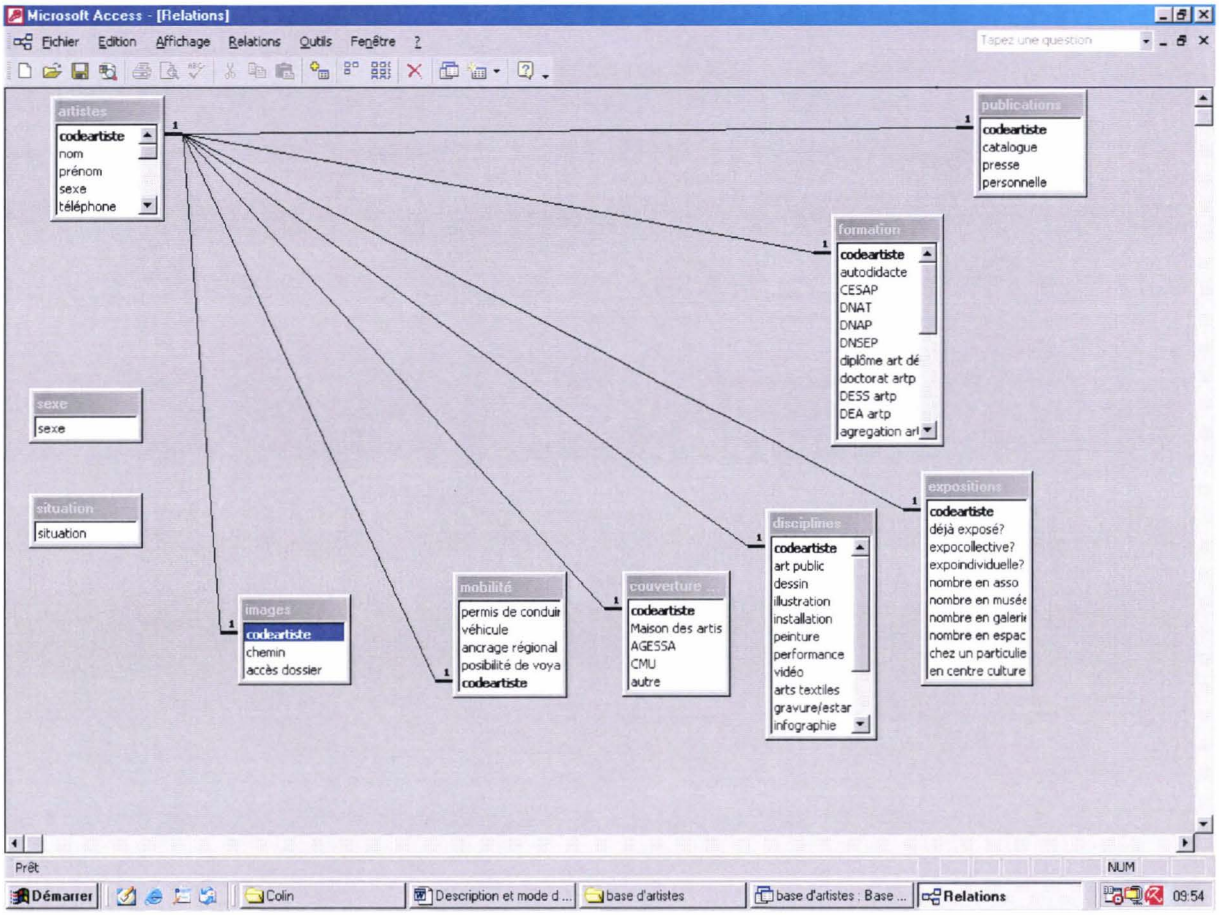

Les formulaires de la base « artistes » sont en fait constitués de l'imbrication de plusieurs formulaires distincts, appelés sous-formulaires. Chaque sous-formulaire affiche les informations comprises dans une table.

Voici un exemple, qui ne comporte pas d'informations réelles. Le cadre d'images au centre de l'écran affiche normalement la photo d'œuvre choisie par l'artiste. L'accès au dossier complet des images de l'artiste est permis par un lien hypertexte.

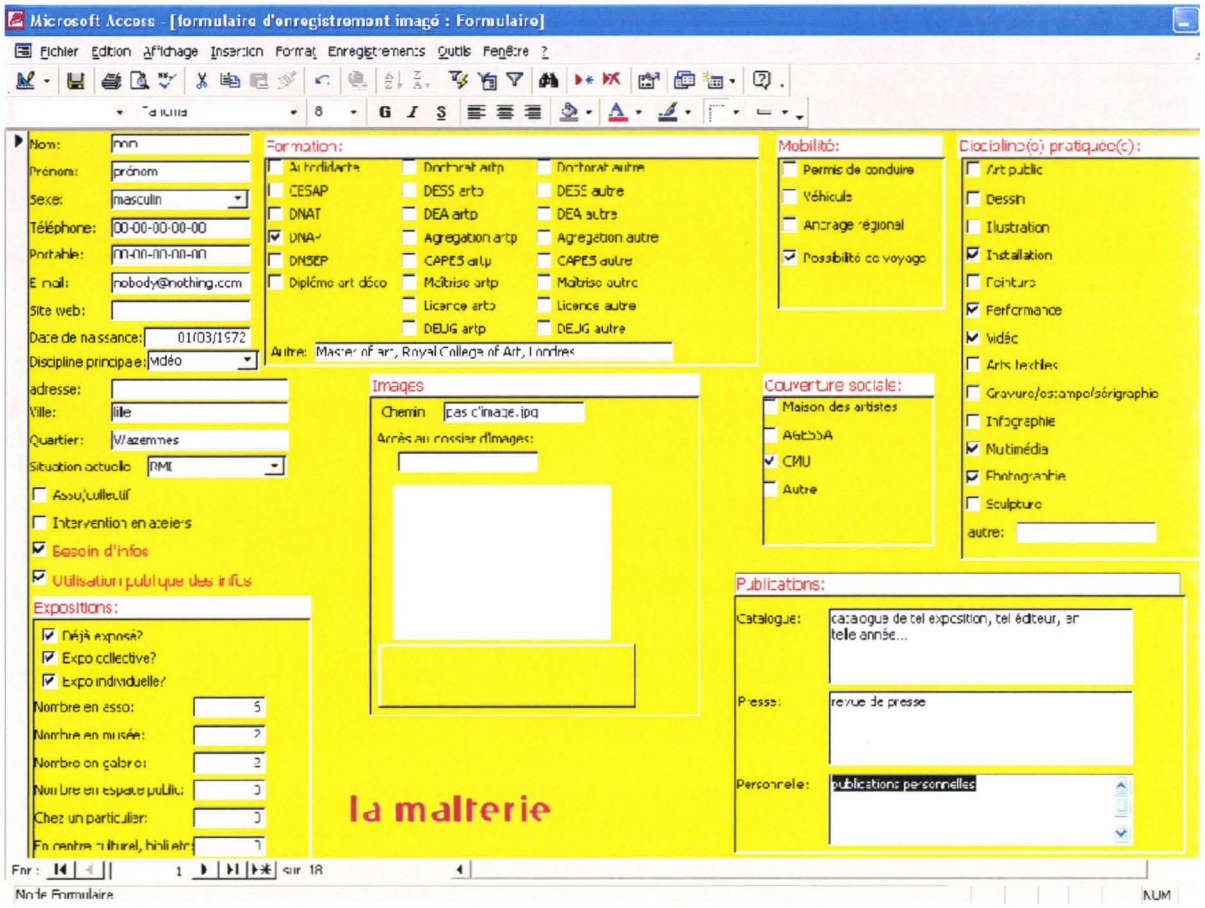

3. La base artistes : détails

Les formulaires : La base comporte de nombreux formulaires. Il y en a au moins un par table, la plupart ne sont pas prévus pour être utilisés seuls, mais pour être intégrés comme sous-formulaires aux formulaires globaux. Il y a quatre formulaires globaux, adaptés aux différentes utilisations prévues de la base : deux formulaires d'enregistrement sont présents sur le réseau interne de La Malterie, ils permettent d'accéder à toutes les informations disponibles sur les artistes, et de mettre la base à jour. L'unique différence entre ces deux formulaires est que l'un comporte une image du travail des artistes (formulaire « imagé ») et l'autre non. Sur l'ordinateur actuellement mis en accès libre, il est préférable de ne pas utiliser la version imagée, qui est trop complexe et perturbe conséquemment la fluidité de l'affichage.

Les deux autres formulaires sont destinés à l'accès libre, et servent donc uniquement à consulter la base, sans ajout ou modification possible. Ils ne font pas apparaître certaines

informations personnelles, comme la situation professionnelle ou la couverture sociale des artistes. Ils sont également déclinés en deux versions, avec et sans image.

Par conséquent, le formulaire images est également assez complexe, et se présente sous deux formes :

- le « formulaire images sans image » ne contient que le lien hypertexte menant au dossier d'images correspondant à l'artiste. Une fois que ce champ a été rempli une fois, on ne plus modifier son contenu via le formulaire, car si on clique dessus, on se retrouve dans le dossier cible. Il faut donc aller changer l'adresse directement dans la table « images ».

- le formulaire « images avec images » comporte également ce lien hypertexte, mais également un visuel, et sa description. Un des champs ne sert qu'à déterminer le répertoire de base dans lequel sont stockées toutes les images. Cette valeur ne varie pas selon les enregistrements, elle n'est donc pas stockée dans une table (si c'était le cas, quand on voudrait déplacer le dossier d'images, il faudrait corriger le lien artiste par artiste, ce qui serait très fastidieux), mais enregistrée comme valeur par défaut dans les propriétés de la zone de texte.

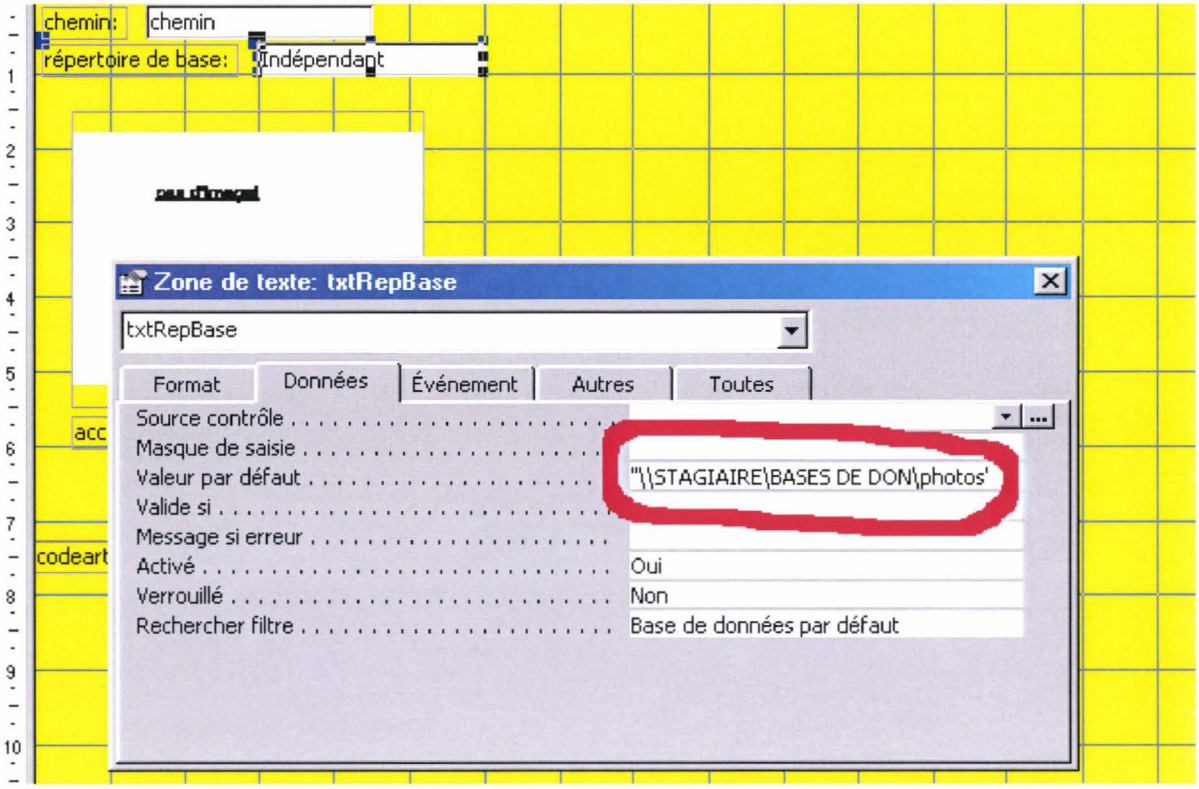

Ainsi, si on déplace le dossier d'images, il suffit de modifier cette valeur par défaut pour affecter tous les enregistrements. Le champ « chemin », lui, correspond à une image particulière à un artiste. Elle complète l'adresse commencée par le répertoire de base.

Par exemple, durant la construction de la base, le dossier d'images était présent sur le réseau à l'adresse : \\passerelle\bases de don\ photos . C'est le répertoire de base. Dans ce répertoire se trouve un dossier « Franck Populaire », et l'image choisie s'appelle « im000005.jpg ». Le « chemin » sera donc « Franck Populaire\im000005.jpg . Une petite programmation (procédure évènementielle) définie dans l'évènement « après maj » de la zone de texte « chemin » rassemble ces deux éléments pour reconstituer l'adresse complète : \\passerelle\bases de don\ photos\Franck Populaire\im000005.jpg, et fait en sorte que cette image s'affiche dans le cadre d'image.

L'état, ou fiche imprimable, est conçu sur le même principe pour afficher les images. Mais la donnée que l'on appelait « répertoire de base » et qui définit l'emplacement du dossier d'images n'est pas présente à l'écran. Pour la modifier, il faut accéder au code de programmation :

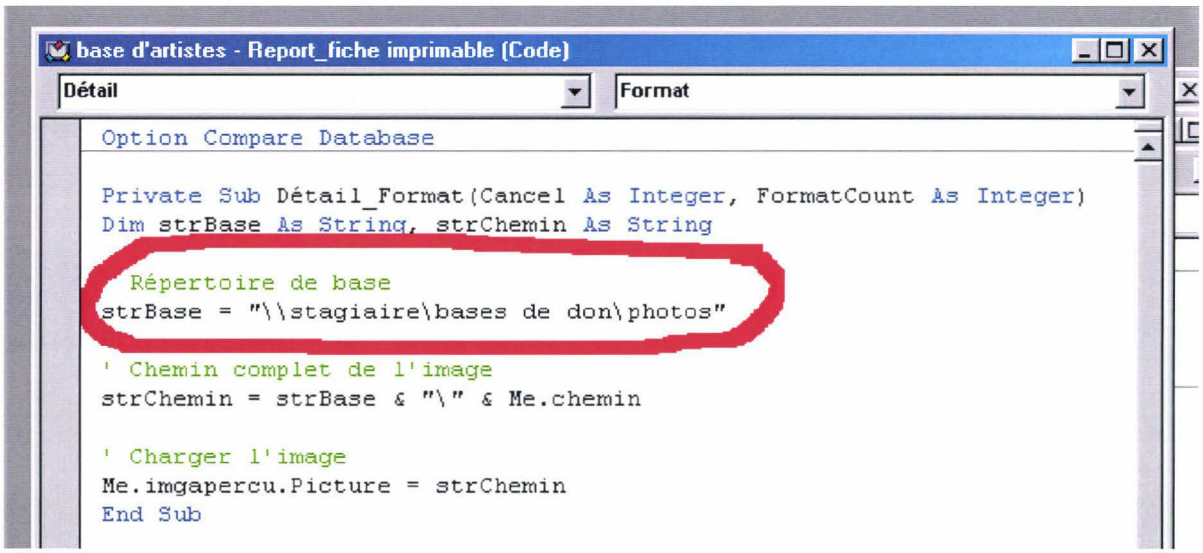

Il suffit de modifier l'adresse définie entre guillemets pour enregistrer la modification. Le champ « chemin » est présent en mode création au milieu de la zone d'image, mais il n'apparaît pas dans le résultat final, car dans ses propriétés, il est défini comme non-visible.

Les perspectives du projet

I. L'ouverture du centre de ressources

Les 16 et 17 septembre 2004, à l'occasion des journées du patrimoine, La Malterie et les artistes qu'elle accueille ouvriront leurs portes au public. C'est le moment qui a été choisi pour le lancement de l'espace d'information et de soutien. Le rythme de fonctionnement a été défini pour établir un compromis entre l'accès libre, avec ouverture permanente de 13 à 19 heures le jeudi et le vendredi, et les services sur rendez-vous, le reste de la semaine sauf samedi et dimanche.

Une campagne de communication a été lancée, avec la réalisation de documents descriptifs et de plaquettes, dont la production et la diffusion sont appuyées par une subvention de la Communauté Urbaine de Lille (CUDL).

II. Deux évènements majeurs à la Maison Folie de Wazemmes

1. Carte Blanche à La Malterie

Du 8 au 21 novembre 2004, la Maison Folie de Wazemmes accueille dans ses locaux l'association, ses membres et ses activités. Des dispositifs d'information sur les missions de l'association et ses projets doivent être développés, en mettant l'accent sur l'espace d'information et de soutien des plasticiens. Cet évènement constitue un important vecteur de communication, permettant peut-être de toucher un public nouveau, au sein même du quartier de Wazemmes.

2. Les secondes Rencontres Nationales des Artistes Plasticiens

Cet évènement organisé par la FRAAP en est à sa deuxième édition, la première s'étant déroulée en septembre 2003 à La Villette. Ces rencontres sont particulièrement importantes, puisqu'elles abordent pour la première fois la question du statut des artistes plasticiens, en les faisant participer. La Malterie est une des associations adhérant à la FRAAP, et le projet de l'espace de conseil et de soutien correspond tout à fait à la dynamique d'engagement que tente d'instaurer la fédération. De nombreuses associations

artistiques seront représentées, dans une logique collective de réseau. C'est précisément dans ce type de réseau que souhaite s'inscrire La Malterie, dans un esprit solidaire et ouvert. La promotion de la réalisation du projet peut y trouver un écho majeur.

III. Un nouveau projet en gestation : le kiosque mobile

Ce projet, dont la réalisation n'est pas prévue avant le début de l'année 2005, concerne la mise en place d'une structure mobile, facilement transportable, pouvant s'installer dans toute sorte de lieux publics. Son contenu serait divisé en deux parties, la première présentant les activités de La Malterie, et la seconde dédiée à des dossiers d'artistes, et à la sensibilisation à leur travail et à leur production. La discussion sur la forme que pourraient prendre ces dossiers d'artistes a débuté. L'une des possibilité serait de fournir à chaque artiste une boîte, dont il aménagerait l'intérieur à sa guise, en lui laissant son aspect extérieur rectangulaire, afin de les exposer empilées. Le public serait donc invité à découvrir aléatoirement le contenu de chacune, qu'on peut imaginer très varié.

Il est intéressant de constater qu'une fois de plus, ce projet se place dans une perspective de promotion et de sensibilisation à l'art contemporain, en s'établissant comme médiateur entre l'artiste et le public. Ce travail de mise en valeur de ressources difficiles d'accès et de diffusion de l'information mérite l'attention des observateurs extérieurs, car les initiatives développées avec très peu de moyens sont en réalité d'une ambition de la meilleure augure.

IV. Une répercussion inattendue du projet

A la fin du mois de mai, nous nous sommes rendus à Bruxelles, à la bibliothèque du Musée Royal des Beaux-Arts, afin de récupérer un fonds de périodiques sur l'art qu'ils possédaient en double et dont ils voulaient faire don. Nous avons emporté les trois cartons volumineux qui avaient été préparés, mais la bibliothécaire nous emmena constater dans les réserves l'étendue d'un stock bien plus important d'exemplaires en double dont ils ne savaient que faire. Les ouvrages emplissaient totalement des armoires bordant un long couloir. Il eût fallu disposer d'un semi-remorque pour emporter le tout, nous sommes donc repartis en nous demandant s'il serait judicieux d'organiser la récupération de ce fonds impressionnant, dont une petite partie seulement pourrait être mise à profit à La Malterie.

Très vite, l'idée d'organiser une exposition autour de ce fonds a germé dans l'esprit de Laurent Moszkowicz. Le titre donné à l'évènement sera « 3,6 Tonnes », ce qui est le résultat d'une estimation extrêmement approximative de la masse de papiers que cela pourrait représenter. Des architectes, graphistes, et plasticiens pourront être associés au projet afin de construire l'organisation spatiale des piles de périodiques, et les visiteurs disposeront d'espaces de lecture. Il est également envisagé de permettre au public de choisir un ou quelques périodiques, et de les emporter.

Ceci est une belle illustration de l'esprit transdisciplinaire que veut développer La Malterie. On a mis la documentation au service de l'art et des artistes, et cet intérêt est retourné, puisque qu'une production artistique autour de la documentation a surgi.

Conclusion

Il me semble que la participation à ce projet illustre à merveille l'importance capitale de la gestion de l'information dans notre société. En effet, bien avant que le centre de ressources soit déclaré opérationnel, son utilité se faisait déjà sentir, simplement en reprenant l'information existante, et en la proposant sous une forme simplifiée ou par la discussion. Dans tous les domaines, une somme d'informations de plus en plus importante doit être maîtrisée pour avancer, disponible mais trop volumineuse pour être contrôlée par le public qu'elle concerne. La construction de structures de relais est indispensable, les documentalistes y ont un rôle de médiation à jouer.

Par ailleurs, la mission qui m'a été confiée a permis la mise en pratique de nombreux enseignements de Master SID, me forçant à approfondir chaque sujet, et démontrant leur utilité par le besoin. Le manque d'attention porté à la gestion du projet de base de données d'artistes en est un exemple imparable.

Annexes

I. Les réalisations

1. Représentation arborescente de la classification des sites web en accès libre.....p.iii

2. Synthèse de la présentation du projet destinée à une exposition orale.....p.iv

3. Questionnaire interne.....p.v

4. Cahier des charges du projet de base de données pour le 3ème Pôle.....p.viii

5. Document de présentation et de mode d'emploi des bases de données.....p.x

II. Articles d'Antoine Perrot, président de la FRAAP

1. Entretien avec Antoine Perrot.....p.xvii

2. Les jours noirs du statut de l'artiste.....p.xix

III. La Malterie et le centre de documentation

1. Présentation de la structure.....p.xxi

2. Photos du bâtiment.....p.xxix

3. Photos du centre de documentation.....p.xxx

Arborescence du classement des sites web

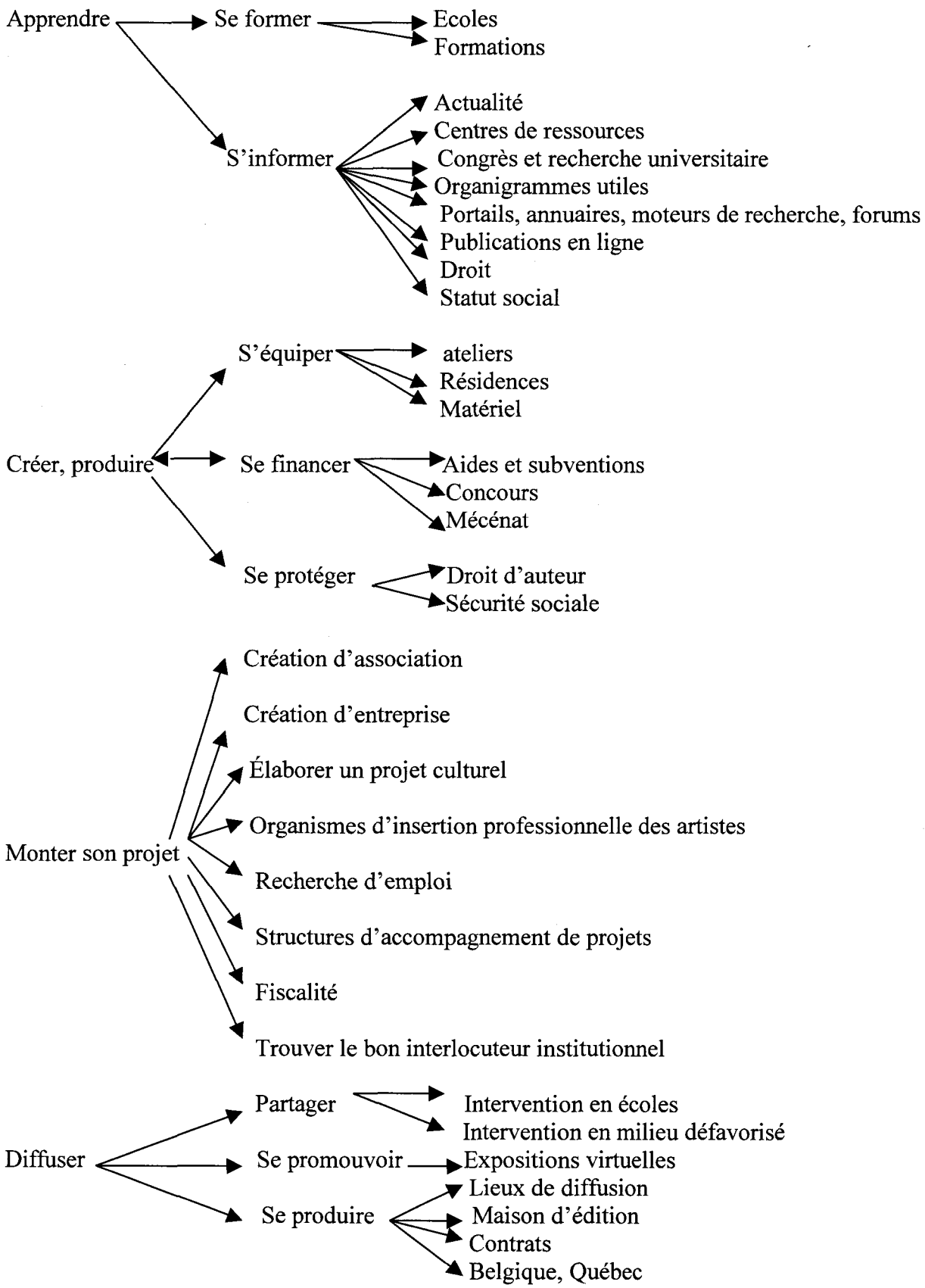

Sites d'artistes

Sites sur la création numérique, le graphisme, la photo, le spectacle vivant, la vidéo.

Synthèse de la présentation du projet effectuée oralement

La mise en place du centre d'informations de La Malterie s'inscrit dans un projet à plusieurs facettes. Des questionnaires ont été élaborés, ils seront diffusés à un large panel d'artistes plasticiens.

1. Le but premier est de prendre connaissance de la diversité des situations des artistes, et des besoins et attentes qui en découlent. Les études précédentes ont montré que l'absence de statut spécifique pour les arts visuels générait de nombreux problèmes, qui varient beaucoup selon les cas. Nous désirons recueillir le plus de témoignages possibles afin de tenter d'apporter des outils appropriés à toutes les situations, d'avoir une vision plus claire des différentes réalités que recouvre réellement le terme « artiste ». Il nous semble important de capitaliser énormément d'expériences, qu'elles soient positives ou négatives, pour pouvoir ensuite avoir une idée de ce qui marche, ce qui ne marche pas, des pièges à éviter, des éventualités s'offrant à une personne dans une situation donnée.

2. En même temps, les informations récoltées dans ces questionnaires nous serviront à alimenter une base de données d'artistes qui sert plusieurs buts.

-La Malterie est un lieu où arrivent de nombreuses informations telles que des offres d'emploi, des appels à projet, des concours… Autant d'informations qui n'arrivent pas forcément jusqu'aux principaux intéressés, et que nous nous proposons de diffuser aux artistes concernés présents dans cette base de données, par e-mail.

-Certaines informations seront également rendues disponibles dans le centre de ressource, afin de créer des dossiers d'artistes agrémentés de visuels, pour présenter et promouvoir la production contemporaine régionale auprès du public (éventuellement constitué de collectionneurs, de galeristes…).

3. Suite à l'analyse du résultat de ces questionnaires, nous pourrons affiner et enrichir les services que nous sommes en train d'élaborer : le centre d'information entend pouvoir s'adresser à chacun, en apportant des informations allant de la formation à la rédaction d'un contrat de vente, en passant par la recherche de lieux de diffusion ou de partenaire institutionnels. La participation des artistes est donc une étape fondamentale à l'élaboration de ce lieu qui leur est destiné. En faisant la démarche de nous fournir des informations sur eux-mêmes, ils permettent de créer un outil communautaire, utile à tous.

Questionnaire interne réalisé pour :

- **L'alimentation de la base d'artistes**
- **L'inscription au centre de ressources**
- **Le prolongement de l'étude sur l'insertion des artistes plasticiens**

La Malterie met en place un centre d'information concernant les questions liées au statut juridique, fiscal et social des artistes plasticiens. Dans ce cadre, nous aimerions créer des outils permettant de mieux communiquer avec les artistes, et de leur transmettre les informations qui pourraient les intéresser. C'est dans ce but que nous diffusons ce questionnaire à tous les artistes présents dans le bâtiment. Les informations recueillies sont tout d'abord destinées à un usage interne à La Malterie, et resteront strictement confidentielles.
Parallèlement, nous souhaitons recenser les artistes et leur production dans des dossiers de présentation accessibles à des personnes extérieures. Cela afin de faciliter la médiation de leurs œuvres auprès des personnes intéressées. C'est l'objet de la dernière question Bien entendu, toutes les précautions sont prises pour garantir les droits d'auteurs sur les images et vous avez tout droit de regard sur les informations présentes dans cette base de données. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Laurent, Camille ou Colin dans les bureaux du 1er étage.

I. Qui êtes-vous ?

Nom :
Prénom :
Adresse :
Ville de résidence :
Date de naissance :
Sexe : masculin féminin
Téléphone : portable :
e-mail :
site web :
Quartier (facultatif)

II. Quelles disciplines pratiquez-vous ? (entourez une seule activité que vous considérez comme discipline principale, cochez toutes celles que vous pratiquez)

□ Art public	□ Arts textiles
□ Dessin	□ Gravure/estampe/sérigraphie
□ Illustration	□ Image de synthèse par infographie
□ Installation	□ Multimédia
□ Peinture	□ Photographie
□ Performance	□ Sculpture
□ Vidéo	Autre :

Seriez-vous d'accord pour fournir une image présentant votre travail, que nous nous engageons à ne pas utiliser sans votre accord préalable, et qui serait protégée par un copyright ? oui non

III. Formation (entourez la ou les réponses qui vous correspondent)

- o Autodidacte

Beaux arts

- o CESAP
- o DNAT
- o DNAP
- o DNSEP
- o Diplôme d'art déco

Université	**arts plastiques**	**autre**
o Doctorat	□	□
o DESS	□	□
o DEA	□	□
o Agrégation	□	□
o CAPES	□	□
o Maîtrise	□	□
o Licence	□	□

- DEUG ☐ ☐
- **Autre :**

IV Expositions

1. Avez-vous déjà exposé ? oui non
2. Combien de fois ?
3. A quel type d'exposition avez-vous déjà participé ?

- Exposition collective
- Exposition individuelle

4. Dans quels lieux ?
   -nombre d'expositions en association :
   -nombre d'expositions en musée :
   -nombre d'expositions en galerie :
   -nombre d'expositions en espace public :
5. Y a-t-il eu des publications sur votre travail ? Indiquez les références si vous désirez qu'elles soient connues

- Catalogue(s) :
- Presse :
- Publication personnelle :

V. Mobilité

1. Etes vous titulaire du permis de conduire ?
2. Avez-vous accès à un véhicule ?
3. Exercez-vous une activité vous retenant dans la région ?
4. Etes-vous prêt(e) à voyager pour réaliser un projet ?

VI. Situation professionnelle

1. votre situation actuelle :
   - RMI
   - salarié
   - CDI
   - CDD
   - Intermittent
   - Indépendant
   - Autre

2. faites-vous partie d'une association ou d'un collectif d'artistes ?

3. Intervenez-vous dans des ateliers de pratique artistique ?

4. A quelle couverture sociale êtes-vous affilié ?

   - Maison des Artistes
   - AGESSA
   - CMU
   - Autre

Réponses fortement souhaitées :

-souhaitez-vous être informé des offres vous concernant (appels d'offre, appels à projets, offres d'emplois...) ? oui non

-autorisez-vous la mise à disposition de ces informations dans la base de données d'artistes du futur centre de ressources ? oui non

MERCI !

Quels problèmes rencontrez-vous ?

- Manque de lieu

- Manque de formation à l'organisation d'une exposition

- Manque d'information (préciser : lieux de diffusion, droit, contrats, dispositifs, aides…)

- Manque de moyens financiers

- Manque d'accompagnement (agent artistique, médiateur, communication)

- Autre (temps…)

Cahier des charges du projet de base de données

Usages possibles

1. Usage strictement interne à la malterie :
   -archivage des informations sur les personnes fréquentant l'association
   -études statistiques de la population artistique
   -carnet d'adresse fonctionnel pour des listes d'envoi par critères (discipline, âge, lieu de résidence…)

2. Accès public restreint (toutes les informations présentes dans la base ne peuvent être rendues publiques, car elles présentent un aspect trop personnel) :
   -consultation publique à partir du poste informatique en accès libre dans le centre de ressource
   -médiation de la malterie entre les artistes et des structures ou personnes organisatrices d'évènements culturels.

3. Site web :
   -mise en ligne de pages-types présentant les artistes, leur travail et leur parcours, et pointant vers le site des artistes déjà présents sur Internet
   -soit comme un site indépendant, soit en l'intégrant au site existant.

Contenu

Il existe déjà une base Access rassemblant des informations sur les artistes. Sa structure est assez peu orthodoxe puisqu'elle est constituée de huit tables ayant la même clé primaire (le codeartiste), et pourrait donc être réduite à une table unique avec énormément de champs.

La table principale contient des informations « d'état civil » sur les artistes : nom, prénom, adresse, date de naissance, situation professionnelle…

Autour de cette table gravitent les tables :

-« formation », recensant les différentes formations du secteur des arts plastiques, en champ de type oui/non, cases à cocher

-« disciplines », qui recense toutes les différentes disciplines du secteur des arts plastiques, en champ de type oui/non,

-« expositions », qui détaille le type (individuelles ou collectives) et le nombre d'expositions (en associations, en galeries, en lieu public…) auxquelles a participé l'artiste, sans nommer précisément ces expériences.

-« publications », avec des champs en plein texte pour entrer les références et d'éventuels commentaires.

-« couverture sociale », avec des cases à cocher (Maison des artistes, CMU…). Cette information n'est destinée qu'à la malterie, et non à une utilisation publique.

-« mobilité », qui détermine s'ils sont titulaires du permis de conduire, s'ils exercent une activité les retenant dans la région…

-« images », contient l'adresse de l'image apparaissant sur le formulaire, sa description technique, et le lien hypertexte menant au dossier complet des images de l'artiste.

L'alimentation de cette base passe par un formulaire reprenant tous les champs de la base. Ce même formulaire légèrement modifié (allégé de quelques informations confidentielles, et placé en lecture seule) sert à la consultation publique, puisqu'il constitue une mise en page de toutes les informations relatives à un artiste. Un autre formulaire accueille des boutons exécutant de requêtes simples pour un tri par

critères : par ville de résidence, par discipline pratiquée, par sexe, par âge… Ces requêtes ne peuvent pas être croisées pour l'instant.

Une page d'état imprimable a été mise en page, qui rassemble la majorité des informations sur l'artiste, avec le visuel choisi pour l'illustrer.

Les dossiers d'images sont externes à cette base, et il a été envisagé qu'ils puissent servir à archiver les photos et visuels utilisés par la malterie pour sa communication.

La structure de la base et le choix d'Access sont certainement appelés à être remis en cause, pour s'adapter aux différents usages possibles. Le but est de constituer un outil simple à utiliser et à actualiser pour les membres de la malterie, et de créer une vitrine mettant en valeur les artistes présents dans cette base aux yeux d'un public qui ne les connaît pas.

Description et mode d'utilisation des bases de données Access

Définition rapide de ce qu'est une base de donnée

Comme son nom l'indique, la base de données sert à stocker des informations, et à les rendre facilement accessibles. Elle est composée de plusieurs parties :

1. -Les « tables » sont les tableaux où sont stockées les informations. Dans la base d'artistes par exemple, la table « artistes » comporte des colonnes correspondant aux noms, prénoms, adresses, etc. La table formation recense les différentes formations. Dans ces tables, les colonnes sont appelées des champs. « prénom » est un champ de la table « artistes ».

   On appelle « clé primaire » le champ qui permet d'identifier un enregistrement de façon univoque. Dans la table « artistes », c'est le « codeartiste » qui sert de clé primaire. On donne un et un seul numéro à chaque artiste pour le désigner.
   Les tables peuvent être liées entre elles. Dans la base « artistes », toutes les tables sont liées par le codeartiste.

2. Les requêtes permettent de définir des procédures pour aller chercher l'information dans les tables. On peut par exemple demander au logiciel de chercher tous les artistes dont le nom est Dupont, et qui habitent à Avignon.

3. Les formulaires permettent d'interagir facilement avec la base. Dans les trois bases mises en place ici, ce sont les formulaires qui permettent d'alimenter et de consulter la base de données de la façon la plus simple. Les formulaires de recherche sont basés sur les requêtes : quand on clique sur le bouton « danse » du formulaire de recherche des fichiers com, le logiciel recherche toutes les structures dont le champ « type » est rempli par le mot danse, et affiche les résultats. Les autres formulaires permettent de parcourir les enregistrements existants, de les modifier et d'en ajouter de nouveaux.

4. Les états permettent d'imprimer les données sous une forme prédéfinie

Les bases mises en place

1. Les bases « adhérents » et « fichiers com » sont très simples, puisqu'elles ne contiennent qu'une table, similaire à un tableau Excel. Pour les mettre à jour, il suffit d'ouvrir les formulaires, et s'y déplacer avec les boutons du bas. Attention, si vous changez quoi que ce soit aux informations qui apparaissent, le changement est effectué sans demande de confirmation. Il faut donc bien faire attention à se trouver sur le bon enregistrement avant d'effectuer des changements. Pour effectuer une recherche, vous pouvez passer par les formulaires de recherche, où ,si les critères prédéfinis ne sont pas satisfaisants, aller directement dans les tables complètes, qui ont cet avantage par rapport aux tableaux Excel qu'on peut effectuer une recherche dans une colonne par un simple clic droit.

Attention, les formulaires et les fiches imprimables présents dans les dossiers partagés ne sont que des raccourcis vers des objets de la base. Il faut donc rétablir ces raccourcis si vous changez la base d'emplacement dans le système.

2. La base « artistes » est beaucoup plus complexe. Elle comporte huit tables, qui sont toutes reliées par le « codeartiste ». La table de base est bien sûr la table « artistes, contenant les renseignements généraux sur chaque artiste comme le nom, le prénom, l'e-mail…Dès qu'on crée un nouvel enregistrement, un codeartiste lui est attribué, pour le désigner. (le champ codeartiste est un numéro automatique) Les autres tables sont « disciplines, formation, expositions, publications, couverture sociale, mobilité et images ». Elles sont liées à la table artistes par le codeartiste. Donc si l'on réunit tous les enregistrements correspondant à un codeartiste, on aura l'ensemble des données disponibles sur une personne. Les deux tables restantes, « sexe et situation », ne servent qu'à stocker des valeurs pour les faire apparaître comme choix pour remplir les champs « sexe » et « situation actuelle » de la table artistes.

-Le mode création : structure générale des différents éléments de la base

1. Pour accéder à la structure des éléments de la base, il suffit de passer en mode création, en cliquant sur l'icône représentant une petite équerre verte. Dans ce mode, les tables sont détaillées par champ, avec le type de champ (texte, numérique, date…), et toutes leurs caractéristiques dans la partie inférieure de l'écran. NB : les champs « texte » ne peuvent contenir que 255 caractères maximum (par défaut, ils sont limités à 50). Pour rentrer du texte librement, il est préférable d'utiliser le type « mémo », comme pour les champs de la table publication.

2. Toujours en mode création, les requêtes sont représentées en plusieurs parties : la partie supérieure de l'écran sert à déterminer les tables qui seront mobilisées pour la recherche et les relations entre elles. En double cliquant sur les champs de ces tables, on les fait

apparaître dans la partie inférieure, pour les faire apparaître dans le résultat de la recherche. Enfin, dans la ligne « critères », on détermine les modalités de la recherche. (la requête suivante cherche à trouver les personnes résidant à Lille et dont le nom commence par « m », en affichant également dans le résultat leur discipline principale)

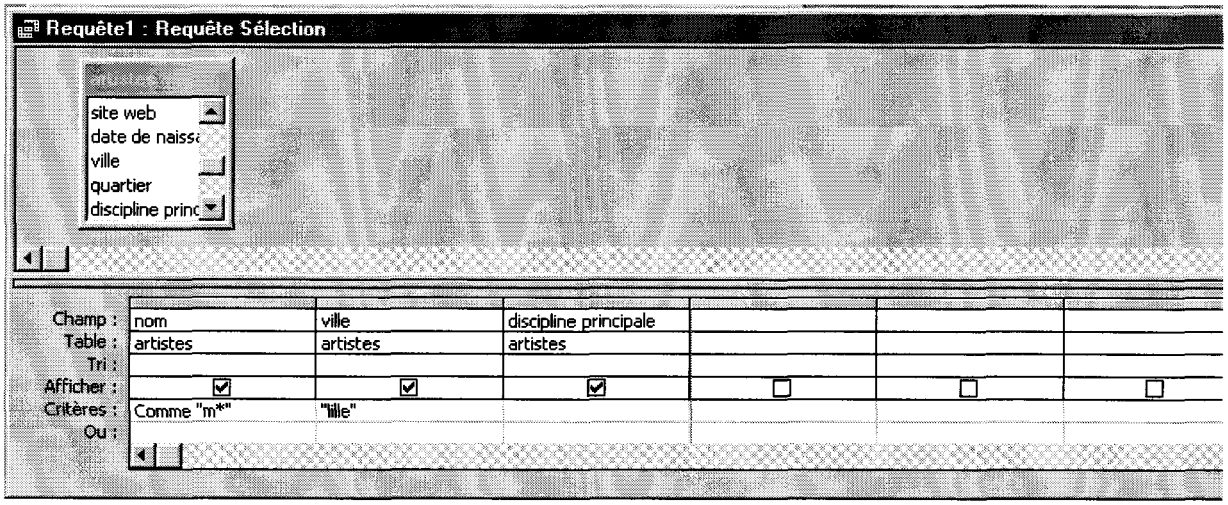

3. Les formulaires sont composés d'objets prédéfinis. Pour accéder aux propriétés de ces objets, en mode création, il faut double-cliquer dessus, une fenêtre s'ouvre avec les propriétés « format, données, évènements, et autre ». Attention, les formulaires sont parfois complexes et il faut toujours vérifier que les propriétés affichées sont celles de l'objet souhaité. Les formulaires de la base artistes, notamment, sont en fait constitués de l'imbrication de plusieurs formulaires distincts, appelés sous-formulaires. Pour accéder aux propriétés d'un formulaire, il faut cliquer dans le coin supérieur gauche de celui-ci. Pour accéder aux propriétés de son contenu, il faut cliquer à l'intérieur. Les objets tels que les zones de texte ou les cases à cocher sont liés à des champs des tables, désignés dans la propriété « source » de l'onglet « données ». Par exemple, la source du formulaire « formation » est la table « formation », et la source des objets internes à ce formulaire est constituée des différents champs de ce formulaire.

4. La source d'un objet peut être une requête. C'est le cas dans l'état (appelé fiche imprimable) de la base artiste. La construction de cette page imprimable est très similaire à celle d'un formulaire. La requête sur laquelle est basé cet état demande à l'utilisateur quel nom il cherche, et les champs se remplissent donc des informations correspondant au nom stipulé.

5. On peut faire apparaître le schéma des relations entre tables dans le menu « outils », et éventuellement y modifier ces relations. L'intégrité référentielle est appliquée entre les tables, pour garantir la correspondance entre les codeartiste des différentes tables.

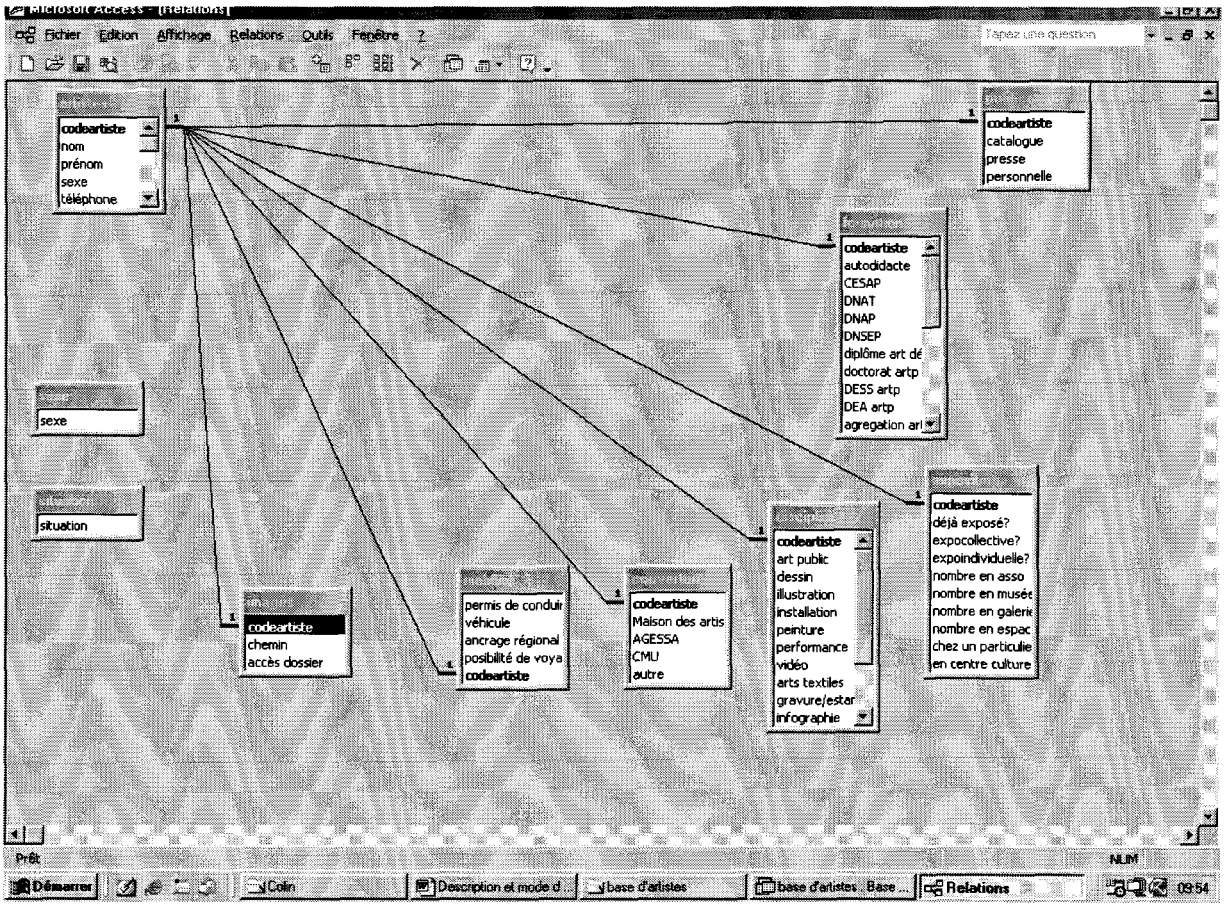

La base artistes : détails

Les formulaires : La base comporte de nombreux formulaires. Il y en a au moins un par table, mais la plupart ne sont pas prévus pour être utilisés seul, mais pour être intégrés comme sous-formulaires aux formulaires globaux. Il y a quatre formulaires globaux, adaptés aux différentes utilisations prévues de la base : deux formulaires d'enregistrement sont présents sur le réseau interne de La Malterie, ils permettent d'accéder à toutes les informations disponibles sur les artistes, et de mettre la base à jour. L'unique différence entre ces deux formulaires est que l'un comporte une image du travail des artistes (formulaire « imagé ») et l'autre non. Sur l'ordinateur actuellement mis en accès libre, il est préférable de ne pas utiliser la version imagée, qui est trop complexe et perturbe énormément la fluidité de l'affichage.

Les deux autres formulaires sont destinés à l'accès libre, et servent donc uniquement à consulter la base, sans ajout ou modification possible. Ils ne font pas apparaître certaines informations personnelles, comme la situation professionnelle ou la couverture sociale des artistes. Ils sont également déclinés en deux versions, avec et sans image.

Par conséquent, le formulaire images est également assez complexe, et se présente sous deux formes :

-le « formulaire images sans image » ne contient que le lien hypertexte menant au dossier d'images correspondant à l'artiste. Une fois que ce champ a été rempli une fois, on ne

plus modifier son contenu via le formulaire, car si on clique dessus, on se retrouve dans le dossier cible. Il faut donc aller changer l'adresse directement dans la table « images ».

-le formulaire « images avec images » comporte également ce lien hypertexte, mais également un visuel, et sa description. Il convient pour cela de déterminer le répertoire de base, le dossier dans lequel seront stockées toutes les images. Cette valeur ne varie pas selon les enregistrements, elle n'est donc pas stockée dans une table (Si c'était le cas, quand on voudrait déplacer le dossier d'images, il faudrait corriger le lien artiste par artiste, ce qui serait très fastidieux), mais enregistrée comme valeur par défaut dans les propriétés de la zone de texte.

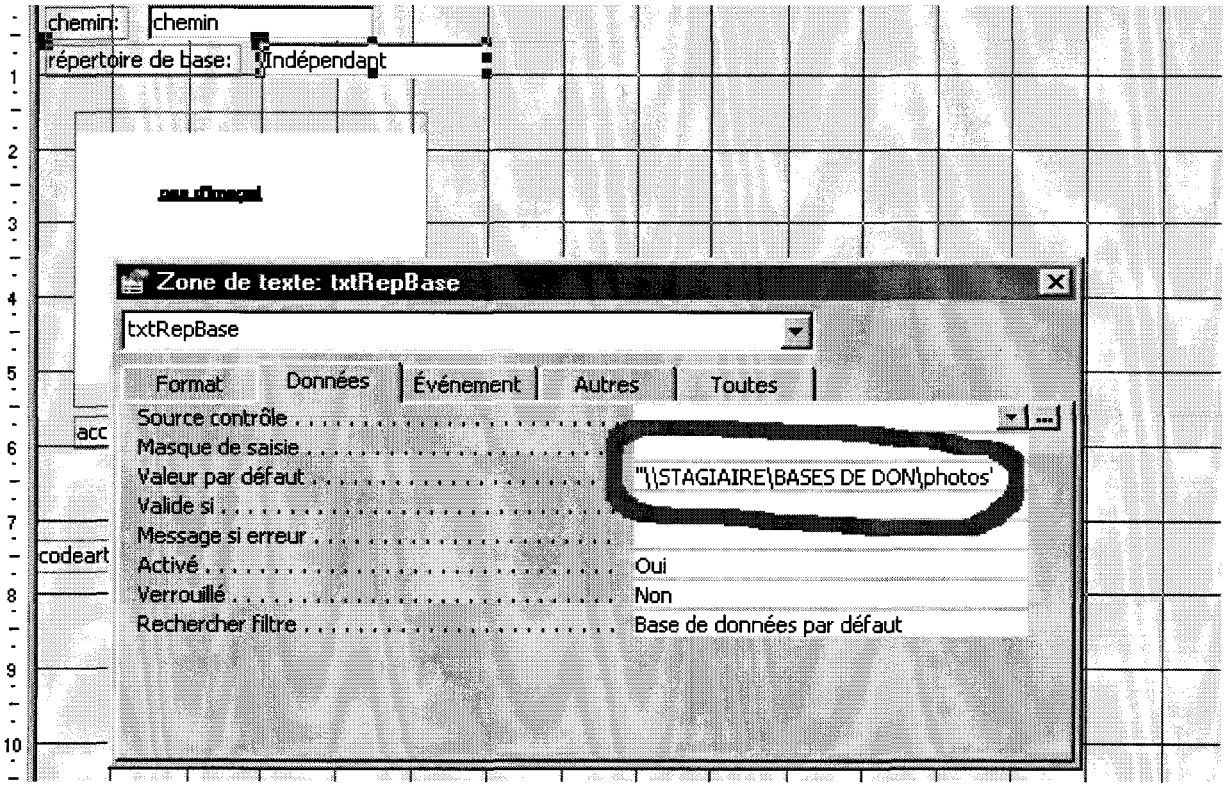

Ainsi, si on déplace le dossier d'images, il suffit de modifier cette valeur par défaut pour affecter tous les enregistrements. Le champ « chemin », lui, correspond à une image particulière à un artiste. Elle complète l'adresse commencée par le répertoire de base.

Ex : actuellement, le dossier d'images est présent sur le réseau à l'adresse : \\passerelle\bases de don\ photos . C'est le répertoire de base. Dans ce répertoire se trouve un dossier « Franck Populaire », et l'image choisie s'appelle « im000005.jpg ». Le « chemin » sera donc « Franck Populaire\im000005.jpg » (attention de ne pas oublier l'extension .jpg). Une petite programmation (procédure évènementielle) définie dans l'évènement « après maj » de la zone de texte « chemin » rassemble ces deux éléments pour reconstituer l'adresse complète : \\passerelle\bases de don\ photos\Franck Populaire\im000005.jpg , et fait en sorte que cette image s'affiche dans le cadre d'image. Lorsqu'on enregistre un artiste qui n'a pas encore d'image, il est souhaitable de remplir le champ chemin avec « pas d'image.jpg » ainsi il affiche un cadre blanc mais ne se retrouve pas sans adresse. Lorsqu'on enregistre un nouvel artiste, il importe également d'effectuer une action dans chacun des sous formulaires : même

si cet artiste n'a pas de publication à son actif, rentrer un espace dans un des cadres du sous formulaire. Même s'il n'a pas d'image, rentrer un espace dans la case « accès au dossier ». De même pour les sept sous-formulaires. (cocher puis décocher une case suffit). Cela fait apparaître une ligne pour l'artiste dans chaque table, même si elle est vide, et permet d'effectuer des requêtes complexes.

L'état, ou fiche imprimable, est conçu sur le même principe pour afficher les images. Mais la donnée que l'on appelait « répertoire de base » et qui définit l'emplacement du dossier d'images n'est pas présente à l'écran. Pour la modifier, il faut accéder au code de programmation : en mode création, double-cliquer sur la bande « détail » , puis sur l'onglet « évènement » de la fenêtre de propriétés. Dans la case « au formatage », il est indiqué « procédure évènementielle ».

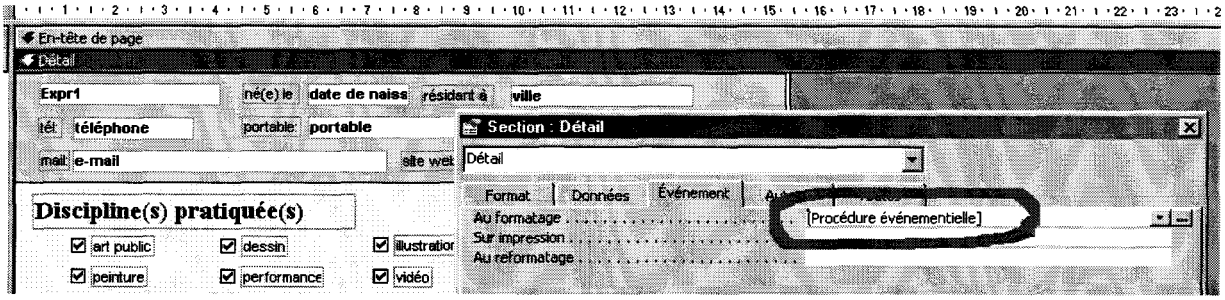

Sur le côté de cette case, faire apparaître le bouton « ... » : et l'activer. Une nouvelle fenêtre s'ouvre avec des lignes de code dont l'une définit le répertoire de base.

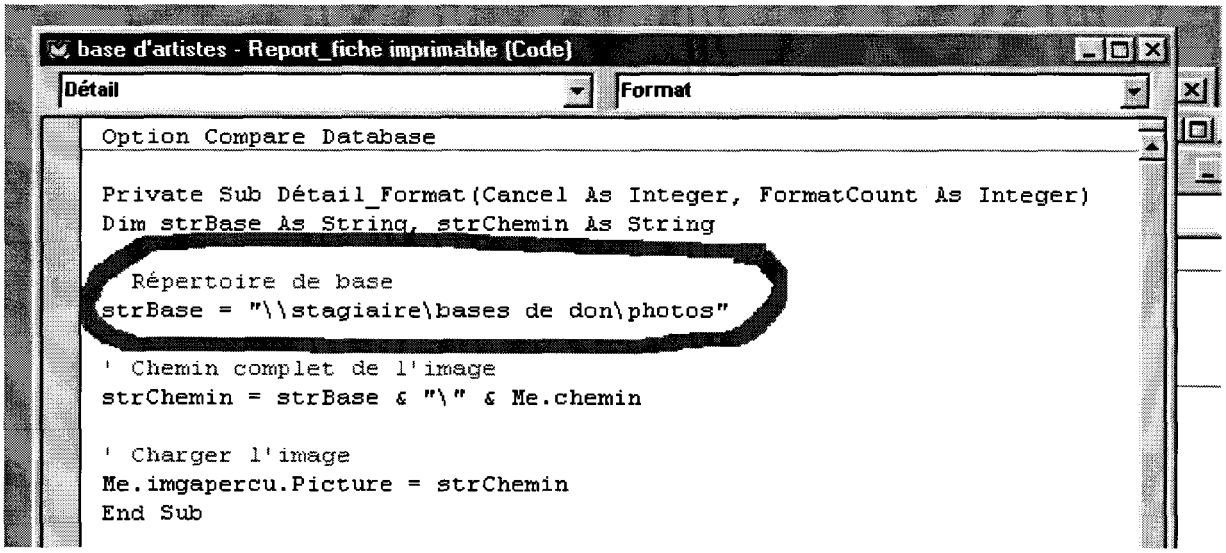

Il suffit de modifier l'adresse définie entre guillemets pour enregistrer la modification. Le champ « chemin » est présent en mode création au milieu de la zone d'image, mais il n'apparaît pas dans le résultat final, car dans ses propriétés, il est défini comme non-visible.

Cet état est basé sur une requête qui demande de rentrer un nom d'artiste et réunit un grand nombre d'informations dans les différentes tables. Si la page reste vide, c'est certainement que l'artiste recherché n'est pas présent dans toutes les tables (cf texte en rouge ci-dessus). Il suffit alors d'activer les sous-formulaires vides du formulaire d'enregistrement,

en y tapant un espace ou en actionnant les cases à cocher, avant de réessayer la fiche imprimable.

En cas de déménagement

Au cas où les bases seraient déplacées de leur emplacement actuel sur l'ordinateur « passerelle », voici la marche à suivre pour lui restituer son fonctionnement initial :

-conserver les dossiers « photos » et « base d'artistes » au sein du même dossier.

-Pour toutes les bases, effacer un par un les raccourcis vers les formulaires et les fiches imprimables, car leur destination a changé et ils ne fonctionnent plus. Ouvrir la base en passant par les favoris réseau (si on est sur passerelle, on ouvre le réseau, on rentre dans passerelle, et on ouvre le dossier partagé dans lequel se trouve la base), et déplacer les fichiers des formulaires et états que l'on vient de supprimer à la place des anciens raccourcis. On peut modifier le nom de ces raccourcis pour qu'ils soient plus appropriés. Il est important de passer par le réseau pour que les raccourcis désignent l'emplacement dans le réseau et non sur le disque dur de la machine, car les utilisateurs utilisant la base à distance n'ont accès qu'au réseau et pas aux disques durs.

-ouvrir le formulaire « images avec images » en mode création, double-cliquer sur le champ « répertoire de base », et lui donner comme valeur par défaut la nouvelle adresse du dossier « photos »

-ouvrir la fiche imprimable (l'état) en mode création, double cliquer sur la zone « détail » puis dans la fenêtre de propriétés, cliquer sur l'onglet « évènement ». Faire apparaître la page de code comme expliqué à la page précédente, et rétablir l'adresse du répertoire de base entre guillemets.

-dans la table « images », corriger les liens hypertexte vers les dossiers d'images.

J'espère avoir pensé à tout, mais il ne faut pas hésiter à m'appeler pour tout problème, car la base est assez mal faite et plutôt complexe…

Entretien avec Antoine Perrot, président de la Fraap

Entretien paru dans Le Monde le 19.09.03

"Expliquer la réalité dramatique de nos fonctionnements".
Lire aussi l'article du Monde, publié le même jour, voir archives du journal Le Monde (l'accès aux archives du Monde n'est pas gratuit) : www.lemonde.fr

Qu'est-ce qui caractérise, selon vous, la réalité du travail des artistes contemporains ?

Précarité, pluriactivité, autofinancement. Ou subvention, mais avec des sommes tellement ridicules, et pour tellement peu d'artistes, que ce n'est pas une solution globale, ni collective.

Nous nous battons ainsi depuis plusieurs années pour que les artistes accèdent à la formation continue, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Il est impossible à un plasticien de se former aux arts numériques, par exemple, à moins d'être assez riche pour se l'offrir dans le privé. Nous sommes en train de réfléchir à ce problème avec le ministère du travail, mais nous sommes conscients que, s'il y a régression chez les intermittents sur ce point, nous n'allons pas avancer.

Il y a deux images traditionnelles de l'artiste : le "génie méconnu qui vit dans la misère et sera découvert après sa mort" et le "n'importe quoi, mon fils en fait autant et il gagne des fortunes grâce aux gogos". Sont-elles réelles ?

C'est une image que reflètent les médias. Quand une revue, prenant prétexte de ses délais de parution, ne publie que des papiers sur des expositions que ses journalistes n'ont pas pu voir, elle ne s'intéresse qu'à ce qui peut avoir un aspect spectaculaire, être marchandisé, et en fait la promotion. Ce sont des censures non dites. Des expositions aussi respectables, mais plus discrètes, passeront inaperçues.

Même l'institution cède à cette logique du spectaculaire en recherchant une médiatisation forcenée, avec des choix de plus en plus en adéquation avec ceux du marché. Par exemple, les vingt ans des fonds régionaux d'art contemporain ont été présentés comme "la plus grande manifestation d'art contemporain en France". On est dans l'art ou dans le livre des records ? Est-ce que l'art contemporain doit faire du chiffre ?

Show-biz et marchandisation sont devenus des critères de réussite dans l'art contemporain, cette dernière passant avant le contenu et le sens des œuvres. C'est l'asservissement au marché, mais aussi à l'institution qui dispense les subventions. C'est une situation de dépendance d'un côté comme de l'autre, à laquelle nous devons réfléchir. Nous devons poser la question : où va l'argent public, à quoi et à qui sert-il ? S'il y a une politique culturelle des arts plastiques, il faut que nous la définissions ensemble. Nous en sommes la cheville ouvrière.

Vous êtes à l'origine des Rencontres de La Villette. Les événements de cet été augmentent-ils l'actualité de ces rencontres ?

Le mouvement des intermittents a fait prendre conscience aux politiques de l'intérêt d'être présents à ces rencontres. Nous avons contacté l'ensemble des partis pour demander que des représentants des commissions culture viennent travailler avec nous. Ils sont sous-informés, nous perçoivent comme une planète brillante, élitiste. Ils ne savaient pas que nous n'avions pas droit à la formation continue, ils ignoraient notre impossibilité d'accéder à la propriété pour nos ateliers, puisqu'il ne nous est pas permis d'utiliser un plan d'épargne-logement. Bref, ils ne connaissaient rien de notre fonctionnement au quotidien. C'est un apprentissage pour eux, mais nous voulons aboutir avec eux à des chantiers législatifs, très précis, très pragmatiques.

Nous pensons qu'il faut croiser les champs de la culture. Poursuivre les débats qui ont eu lieu spontanément cet été. Sauver le régime des intermittents est primordial pour nous car, comme nous sommes moins bien lotis que les artistes du spectacle vivant, nous allons être encore plus précarisés. Nous, nous ne sommes pas payés, même quand nous travaillons... Dans ce sens, le spectacle vivant a des choses à nous apprendre. Et nous pouvons faire comprendre aux autres secteurs de la culture, qui ont tendance à magnifier l'art contemporain, la réalité dramatique de nos fonctionnements.

Propos recueillis par Harry Bellet,
Article paru dans Le Monde, édition du 19.09.03

Une contribution d'Antoine Perrot, artiste, président de la FRAAP

Les jours noirs du statut de l'artiste

publié dans Libération, Rebonds, mardi 12 août 2003 (sous le titre, choisi par Libé : Intermittents et lézard plastique)

Le conflit actuel met crûment en lumière le statut de l'artiste plasticien, qui navigue entre précarité et autofinancement.

Lorsque Jean-Baptiste Barrière appelle à "donner un statut social à l'artiste" (Libération, 31 juillet 2003), on ne peut que partager un certain nombre des arguments qu'il développe. Il faut cependant élargir le débat au-delà des intermittents, en rappelant que des pans entiers de la création échappent à toute assurance sociale (hors l'affiliation à la Sécurité sociale) et que, par exemple, la notion de salaire est bien évidemment absente dans le domaine des arts plastiques.

En septembre, les premières rencontres nationales des artistes plasticiens seront l'occasion d'ouvrir ce débat avec tous les acteurs de la culture. La situation des plasticiens, trop souvent occultée, donne un éclairage dramatique de cette misère sociale vers laquelle seront précipités les intermittents du spectacle. C'est sans doute le point d'origine à partir duquel il faut penser la question du statut social de l'artiste.

S'il fallait définir un statut de l'artiste plasticien, le vocabulaire à indexer serait "précarité", "multiactivité" et "autofinancement". Entre les deux principales sources de revenus, le RMI ou le cumul d'emplois qui mutile le temps et la disponibilité alloués à la création, l'artiste plasticien postule sans cesse à l'obtention d'un crédit permanent, qu'il ne remboursera que très rarement. Et ce crédit, il en fait la demande à lui-même, ou pour rester dans une posture du XIXe siècle, à son conjoint ou à sa famille. Car le plasticien est le seul artiste à n'être jamais rémunéré. Ni pour le temps passé à créer, ni pour la diffusion de son œuvre, ni pour les démarches nécessaires à la visibilité de son travail. Au contraire, il débourse en permanence pour disposer d'un atelier, produire, stocker, transporter, communiquer et montrer son travail et quand il ne débourse rien, il abandonne ses droits d'auteur, plus particulièrement le droit de présentation (ou d'exposition) et les droits de reproduction. Face à cette situation, la réponse est invariablement que ces abandons et déboursements sont liés à la promotion de ses œuvres qu'effectuent les diffuseurs et à la vente supposée de celles-ci. Encore faudrait-il qu'il vende et que ces ventes équilibrent les coûts, ce qui est rarement le cas. En fait, l'artiste plasticien se retrouve dans une situation paradoxale. Il navigue soit dans une économie de la gratuité, soit dans une économie institutionnelle, liée de plus en plus au marché international et aux événements spectaculaires.

Economie de la gratuité, parce qu'il paraît naturel à tout un chacun d'avoir accès aux œuvres sans que l'artiste perçoive une juste rémunération pour la diffusion de son travail. Cette disponibilité des œuvres, que l'artiste est seul à financer, produit une invisibilité de la chaîne économique, une ignorance du poids des investissements réalisés par les artistes et des ressources induites pour de nombreuses autres professions. Dans un espace social où la moindre activité est évaluée à l'aune de sa possible marchandisation, où tout échange est quantifié, cette sphère de gratuité provoque non pas, comme on pourrait l'espérer, le développement de la présence des arts plastiques et d'un espace d'attention, de partage ou de questionnement, mais son renvoi à une activité minorée, interchangeable, offerte aux regards pour une consommation sans conséquence.

Elle donne naissance à un deuxième effet : dans une économie de la survie, il devient difficile si ce n'est impossible de distinguer entre un artiste professionnel et un amateur. Elle bascule la majorité des pratiques artistiques dans une activité de loisirs, le supplément dérisoire qu'on exerce selon sa

disponibilité, ses revenus et la patience de ses proches. Cette absence de clivage entre professionnalisation et pratiques amateurs devrait avoir l'avantage, dans l'absolu, de laisser la porte entrouverte à la reconnaissance de la capacité de créativité de chacun. Elle donnerait ainsi une souplesse nécessaire à l'inscription dans le combat sans merci que se livrent les artistes entre eux pour acquérir une part congrue d'un marché atone. Mais elle a en réalité le désavantage d'accélérer une professionnalisation liée à l'adresse de s'immiscer dans un réseau, de saisir les bourses, les aides à la production, les résidences, les acquisitions : en deux mots, la reconnaissance d'un milieu institutionnel constitué d'environ deux cents personnes.

Pour avoir enfin le label d'artiste plasticien, ce qui ne se conjugue pas avec la stabilité financière espérée, il faut basculer dans une économie de la subvention et de la dépendance institutionnelle. De projets en projets, qui ne seront réalisés qu'avec l'aval financier des intermédiaires, l'artiste est soumis à la rotation rapide de ses productions, à leur adéquation avec un lieu spécifique de diffusion et à leur malléabilité à s'inscrire dans le dernier concept promotionnel, qu'on désigne souvent comme "pratiques émergentes ou innovantes", "jeune création", quand on ne proclame pas que "tout est avant-garde" comme n'importe quel directeur de marketing a intérêt à en convaincre sa clientèle. Plus votre projet nécessite l'intervention financière des institutions, plus il a des chances d'aboutir.

Dans ce vase clos où l'assujettissement s'appelle réussite, revendiquer une autonomie de la création est devenu politiquement incorrect. Poser la question, c'est perdre une clientèle potentielle. Quant à la résistance des arts plastiques ? Elle est inversement proportionnelle à la capacité des plasticiens de dégager des flux financiers pour rémunérer une classe d'intermédiaires, qui, sans aucun complexe, décide ce qui entre dans le champ de l'art contemporain, c'est-à-dire aura accès au marché public et privé. Elle est aussi proportionnelle à l'absence des artistes plasticiens dans les commissions et les lieux de décision qui les concernent. Les artistes en sont responsables. Ils ont délégué depuis vingt ans leur parole et leur ambition pour préférer la flexibilité libérale des carrières individuelles.

Cet état des lieux doit être croisé avec celui des autres acteurs de la culture. Quand Jacques Chirac propose aux intermittents de les soutenir par des aides à la création, il faut faire un bilan de ces aides dans le secteur des arts plastiques : nombre dramatiquement insuffisant de bourses, montant financier ne permettant pas de mener à bien une véritable création, dépendance vis-à-vis des décideurs, culture du projet pour entrer dans les normes des aides, amenuisement de la diversité. Mais le pire est bien le changement de statut que signifient ces aides à la création pour les intermittents : le passage d'une assurance sociale à une aide financière basée sur des choix esthétiques. C'est-à-dire la fin de toute solidarité, l'atomisation des équipes et des individus, une surenchère dans la concurrence.

Ce tour de passe-passe est classique : pour éviter de chercher des mesures collectives, s'appuyant sur la solidarité et des règles partagées donnant accès à un statut, il est proposé de s'adresser aux individus, et le plus souvent aux jeunes créateurs, comme si la création s'indexait sur des dates de péremption. C'est sans doute le simple reflet d'un modèle de politique sociale qui s'étend à l'ensemble de la culture et à laquelle les artistes pensaient échapper à l'abri d'une véritable politique culturelle. Mais, de part et d'autre, on nous convie aux jours noirs de l'art à coups de précarisation et d'instrumentalisation des artistes, au profit d'événements dits culturels, car spectaculaires ou touristiquement rentables.

Nous devons tous interroger, sans nous perdre dans des débats catégoriels, la politique sur les partis qu'elle prend et les raisons qu'elle se donne. Nous ne pourrons pas revendiquer un statut de l'artiste en éludant la marchandisation de nos créations ou en ne militant pas pour une refondation du service public de la culture. C'est à ce questionnement que, en conclusion de leurs premières rencontres nationales, les artistes plasticiens et le groupe Reflex (e) inviteront tous les acteurs de la culture à participer à la fondation d'un Parlement pour la démocratie culturelle et artistique.

Présentation de la structure

la matière

Lieu de travail vivant, pôle de rencontres riche et créatif, la malterie est implantée à Lille depuis plus de huit ans.

Au fil des années le lieu a évolué et le projet s'est structuré autour de l'expérimentation faisant de la malterie un laboratoire et un vivier artistique où les artistes se côtoient et collaborent. On peut y expérimenter un projet, présenter un spectacle en devenir sans déroger à la qualité.

Ancienne friche industrielle, la malterie gère aujourd'hui un lieu de création (ateliers, résidences,...), d'accompagnement (un espace de mutualisation de l'information et de conseils pour les plasticiens) et une salle de représentation (musique, interventions plastiques, etc.)

Notre ligne politique se situe sur deux axes : une implication dans la création de réseaux artistiques (par l'intermédiaire d'invitation en résidences ou de rencontres de programmation) ainsi qu'une participation au développement de la vie sociale et à la fabrication de liens. Il s'agit de provoquer une démarche d'échanges et de découverte par la valorisation du rôle de l'artiste.

La structure

Le bâtiment

La malterie se trouve au croisement de la Rue Kuhlmann et du Boulevard Victor Hugo au sud du Quartier de Wazemmes. C'est une partie de l'ancienne brasserie Delahaye fondée en 1876. Plus exactement, il s'agit du corps de bâtiment où était traité le malte ce qui confère au bâtiment une spécificité architecturale : peu d'ouvertures et une faible hauteur de plafond.

III. Les Espaces

Un bâtiment d'une surface totale de 2500m2

> Accès public
Une salle de concerts/spectacles d'une jauge de 140 places
Une salle d'exposition d'environ 70 m², attenante à la salle de diffusion
Un centre de ressources, un espace de rencontres et d'informations

> Les ateliers
26 ateliers répartis sur 4 étages/plateaux de 300 m2
5 studios de répétition de musique

> Lieu d'accueil en résidence
Un plateau de création transdisciplinaire d'environ 350m²
3 ateliers collectifs spécialisés (un laboratoire de développement photographique, un atelier de sérigraphie/gravure et un studio de création sonore)

IV. Les acteurs

> Les artistes ou porteurs de projets
120 artistes/membres ordinaires, dont 9 associations impliqués dans le projet occupent les ateliers de créations et studios de répétitions

> Les membres actifs
8 associations co-réalisateurs de manifestations au sein du lieu (elles impliquent environ 92 personnes dans différents projets du lieu)

> Le bénévolat
Une équipe de 7 personnes gère les ateliers et les résidences
Environ 25 personnes sont bénévoles sur des actions précises et ponctuelles

> L'équipe salariée
Elle est composée de cinq personnes (Régie/coordination, Administration, Responsable arts plastiques, Résidences/communication, Documentaliste/conseil)

> Le public
Plus de 1300 adhérents (plus de 5547 visiteurs en 2003).

Les trois secteurs du projet

Secteur 1 : Conseil/accompagnement

La malterie accompagne depuis 2 ans la mise en place d'une structure permettant de répondre avec souplesse aux demandes parfois urgentes d'acteurs de la recherche plastique.

1- La mise en place d'un centre de documentation publique

- La malterie réunit et archive un ensemble de documents sur la question de la création en arts plastiques de façon globale (histoire, économie, législation, monographie…)
- La malterie accompagne les usagers du centre de documentation dans leurs recherches.
- La malterie oriente les usagers du centre de documentation vers des centres de ressources spécialisés selon la spécificité de leurs recherches.

2- La mise en place d'une plateforme de mutualisation des informations

- La malterie fait un travail de prospection sur toutes les informations susceptibles d'intéresser les usagers du relais arts plastiques dans le cadre de la création plastique.
- La malterie coordonne le dépôt d'information des usagers du relais arts plastiques et des structures extérieures dans le cadre de la création plastique.
- La malterie organise la mise à disposition de l'ensemble de ces informations à l'attention des usagers du relais arts plastiques.

3- La mise en place d'un espace de conseil

- La malterie développe une expertise des questions liées à la création en arts plastiques (sur le plan économique, législatif, stratégie de communication…).
- La malterie développe un service de conseil basé sur la connaissance des enjeux et des problématiques de la création en arts plastiques.
- La malterie organise des rencontres et des formations sur des questions liées à la création en arts plastiques (sur le plan économique, législatif, stratégie de communication…).

Secteur 2 : La création

La malterie soutient la recherche et l'expérimentation dans l'ensemble des pratiques de la création contemporaine (volonté de pluridisciplinarité) et favorise l'émergence de nouvelles formes artistiques (en particulier, les formes transdisciplinaires).

1- La gestion des ateliers

- La location d'ateliers de création permet de répondre à la demande très importante d'espaces de travail.
- La politique d'attribution des ateliers permet une approche pluridisciplinaire (musique, arts plastiques, cinéma, vidéo, sculpture, etc.) orientée vers des processus de recherche artistique.

2- L'accueil en résidences

- La mise à disposition d'un espace de travail permet de soutenir des artistes engagés dans un travail de recherche, et d'expérimentation exigeant une sérénité matérielle.
- La politique d'accueil de la Commission Résidences permet le montage de résidences accompagnées pouvant aboutir sur la coproduction de projets Transdisciplinaires.
- Le développement de résidences sur le long terme permet de mettre en place un travail qualitatif de démocratisation des pratiques et des œuvres.

Secteur 3 : La diffusion

La malterie soutient et cherche à démocratiser l'accès à des démarches et des œuvres artistiques innovantes, alternatives et décalées.

Cela se fait à travers :

V. L'organisation de manifestations en co-réalisation

- ► La politique de diffusion est définie au sein du conseil de programmation, permettant un suivi pointu de la création contemporaine musicale et des arts de la scène.
- ► Les associations membres actifs sont autonomes, moteurs du lieu de diffusion, elles prennent les initiatives et assument leurs politiques.
- ► La malterie accompagne les associations membres actifs dans leurs activités
- ► La malterie prend en charge partiellement les frais inhérents à l'organisation de manifestations (entretien de la salle, gestion du bar, promotion des événements, Sacem)

VI. Les interventions plastiques

- La politique de diffusion est définie au sein du CAC arts plastiques, permettant un suivi pointu de la création plastique contemporaine et une réflexion approfondie sur ses enjeux.
- La malterie soutient et cherche à démocratiser l'accès aux oeuvres d'artistes.

VII. La création d'événements

- ► La malterie crée des événements afin de valoriser et de démocratiser l'accès à des pratiques artistiques émergentes, souvent marginalisées.
- ► Ces événements sont des rencontres autour des croisements entre les différentes pratiques artistiques, la performance, la bande dessinée, la poésie sonore, etc… (soutien au développement de la transdisciplinarité).

VIII. Le Conseil d'Administration (C.A.) et le bureau

Le Conseil d'Administration a pour fonction d'administrer et de gérer aussi bien le bâtiment, que les activités qui s'y développent. Il s'entoure de 3 Conseils Artistiques Consultatifs qui ont pour mission de traiter les demandes et de présenter au C.A. les divers projets afin que celui-ci statut sur leur pertinence et leur cohérence au sein du lieu.

Le Bureau

Fonction	Nom-prénom	Profession
Président	POUPINOT Stéphane	Enseignant/plasticien
Trésorier	HOUVENAEGEL Frédéric	Animateur/musicien

Le Conseil d'administration

Nom-prénom	Profession
DRUT Patrick	Enseignant/ Peintre
Franck Populaire	Enseignant
VERHILLE Benoît	Musicien

IX. Les conseils artistiques

Les différentes demandes sont traitées par différents conseils chacun compétents dans son domaine.

- Le C.A.C. (Conseil Artistique Consultatif)

Il a pour mission de sélectionner les projets présentés dans le cadre des demandes de locations d'ateliers et de studios de répétitions et de la programmation des expositions. Il est coordonné par un salarié de la malterie.
artsplastiques@lamalterie.com

- La Commission Résidence

Elle a pour mission d'étudier le protocole d'accueil et le choix des projets de résidence en arts plastiques, musique, danse, projets transdisciplinaires. Elle est coordonnée par un salarié de la malterie.
residences@lamalterie.com

- Le Comité de Programmation

Il est composé de représentants des associations membres actifs et a pour mission de gérer les activités de diffusion. Il est coordonné par un salarié de la malterie.
philippe.saintobert@wanadoo.fr

Les membres

L'association est composée des membres actifs, des membres ordinaires, des membres adhérents et des membres bienfaiteurs.

X. Les membres actifs

Ce sont les personnes physiques ou morales (associations) qui participent à la vie de la malterie en proposant régulièrement des activités à caractère collectif (concerts, expositions, lectures, etc..).

XI. Les membres ordinaires

Ce sont les personnes physiques ou morales (associations) qui bénéficient des locaux de la Malterie pour y exercer une activité artistique (atelier d'artistes, local de répétition, etc..).

XII. Les membres adhérents

Ce sont toutes les personnes qui désirent soutenir l'action de l'association. Ils prennent l'engagement de verser annuellement une cotisation.

XIII. Les membres bienfaiteurs

Ce sont des personnes versant une cotisation exceptionnelle sous quelle que forme que ce soit.

la malterie

Avant les travaux,

après les travaux

Bibliographie

I. Sources institutionnelles

1. Ministère de la Culture. *Rôles et Missions des Drac*. [Document en ligne]
   URL : < http://www.culture.gouv.fr/culture/regions/role.htm>
2. Centre National des Arts Plastiques. *CNAP.FR.* [document en ligne].
   URL :<http://www.cnap.fr/>

II. Sources associatives

1. La Maison des Artistes (association). *La maison des artistes.* [ressource en ligne]
URL :<http://www.maisondesartistes.org>

2. AGESSA (association). *Les Missions* . [document en ligne]
URL : <http://www.agessa.org>

3. La Pomme à Tout Faire. *La Pomme à tout Faire.* [Document en ligne].
URL : <http://www.lapomme.asso.fr/>

4. L'H du siège. *L'h du Siège.* [document en ligne].
URL : <http://www.hdusiege.org/>

III. Sources de documentation technique

1. INISAN Hervé. *Self-access, le Grenier.* [Ressource en ligne]
   URL : <http://www.self-access.com>
2. Developpez.com. *Développez.com.* [ressources en ligne]
   URL :<http://www.developpez.net>

IV. Études et discours sur la problématique de l'insertion des artistes plasticiens

1. DUBOURDIEU Benoît. *Le statut social de l'artiste, thèse pour obtenir le grade de Docteur de l'Université Panthéon-Assas (Paris II).* 1998. Sous la direction de Bernard Teyssié. Conclusion générale, titre second- l'activité artistique, source d'une protection sociale. [ressource en ligne] Imprimé le10 juin 2002.
   URL :<http://www.u-paris2.fr/ldsocial/thèses/thbd4.html>
2. MOSZKOVICZ Laurent. *Commande concernant les conditions de professionnalisation et d'insertion économique des artistes, créateurs et plasticiens en Région Nord Pas de Calais.* Lille, 2001.
3. PERROT Antoine. *Entretien avec Antoine Perrot, président de la Fraap.* 2003. Propos recueillis par Harry Bellet et publiés dans *Le Monde,* édition du 19.09.03. [ressource en ligne].
   URL :<http://www.fraap.org/article.php3?id_article=134>
4. PERROT Antoine. *Les jours noirs du statut de l'artiste.* 2003. [ressource en ligne]
   URL :<http://www.fraap.org/article.php3?id_article=125>
5. FRAAP. *Artistes et partis politiques, une rencontre inattendue.* Transcription du débat du 18 septembre 2003 aux 1ères Rencontres nationales des artistes plasticiens. [ressource en ligne].
   URL : < http://www.fraap.org/article.php3?id_article=135>